

TRAFICS DE DROGUES ET MODES DE VIE

INTRODUCTION

Michel JOUBERT¹

Le développement et l'importance du phénomène du « trafic des drogues »², considéré aussi bien sur le plan social (liens à la précarité, emprise sur les quartiers et les populations les plus précarisés), économique (dynamique et structuration du marché) que territorial, a conduit à voir se développer ces dernières années des travaux de recherche plus directement centrés sur ces questions. Nous avons voulu rendre principalement compte dans ce dossier de la dimension sociologique et ethnologique du phénomène, qui permet de mieux comprendre les conditions de possibilité de ce marché, de le relier aux modes de vie et de consommation qui caractérisent aujourd'hui les populations touchées par ce problème. Mais nous abordons également la dimension économique, car il s'agit d'échanges qui, en tant que tels, sont régis par des règles qui, en l'occurrence, ne sont pas totalement réductibles à celles des marchés formels, sans toutefois s'en écarter complètement. Il resterait, sur le plan de la recherche, à travailler la dimension « sociétale », c'est à dire la manière dont la société (au travers de la législation, de la répression, des débats publics sur la légalisation ou la dépénalisation) traite de cette question de l'action publique contre le trafic. Ce point ne sera abordé qu'en conclusion.

Ce dossier présente deux autres limites : il n'aborde le trafic que dans ses dimensions locales, du point de vue de la manière dont il interfère avec la vie des usagers, et laisse donc de côté toute la logique de la structuration des filières et des relations internationales ; enfin, il parle avant tout à partir des travaux qui ont porté sur l'héroïne et le cannabis. Pour être complet, les travaux sur le commerce du crack³ mériteraient d'être développés ainsi que ceux relatifs à d'autres produits (médicaments, ecstasy,..). Ces travaux sont importants car ils apportent un éclairage sur la dimension cachée de la vie d'une partie des populations exposées depuis une dizaine d'années au risque sida. La raison économique combinée avec la raison pénale ont contribué largement à masquer les enjeux relatifs à la prise en compte et à la protection de la population des usagers de drogues dures. S'ils trafiquent, c'est qu'ils sont coupables et pas seulement malades. Le manque de discernement quant à l'approche de la condition sociale et économique des usagers de drogues est pour beaucoup dans la confusion qui règne en matière de politiques publiques sur ces questions, aussi bien sur le volet de la prévention que de la répression⁴.

Dans un premier texte les grandes tendances de recherches en sciences humaines sur la question sont présentées. Il est suivi par un approfondissement des problématiques et l'explicitation des principales thèses relatives aux trafics. Enfin deux éclairages sont apportés par des recherches en cours sur les caractéristiques et le rôle des trafics de cannabis et d'héroïne.

CONTRIBUTION DES SCIENCES SOCIALES A LA CONNAISSANCE DE L' ECONOMIE SOUTERRAINE DE LA DROGUE

¹ Maître de Conférences de sociologie, Université Paris VIII, chercheur au GRASS-IRESO, laboratoire associé au CNRS.

² Cf Joao Fatela, 1992

³ Cf en particulier les travaux sur les liens particuliers qui unissent le trafic et la consommation de crack avec la prostitution, F.-R. Ingold, 1994, L.-J. Ouellet et al. (1993). Pour les liens avec les activités délinquantes, cf J.A.Inciardi, A.E. Pottieger (1994) qui montrent en particulier que les modalités de consommation du crack (multiplication des prises dans une même journée) implique une grande multiplicité de petits revendeurs de détail. Tous les consommateurs interrogés ont pratiqué, à un moment ou à un autre, la délinquance et le deal.

⁴ Il apparaît de plus en plus clairement que stratégies policières et stratégies trafiquantes sont interdépendantes, que l'une et l'autre requièrent des informations et des informateurs croisés et que la répression conçue d'un strict point de vue professionnel (extériorité, technicité) non seulement n'est plus opérante, mais vient la plupart du temps alimenter et dynamiser les processus économiques et sociaux incriminés. Une réflexion sur ces questions existe depuis quelques années aux Etats-Unis : cf D.W. Hayeslip (1989) et Craig D. Uchida, Brian Forst (1994).

Aborder le domaine de l'économie souterraine de la drogue, c'est rendre compte des pratiques de consommation et de vente des produits toxiques illicites et des logiques sociales et économiques qui caractérisent les réseaux. Selon les différentes approches, internationale, locale ou micro-locale, les travaux ont montré que co-existait une pluralité de marchés structurés autour d'enjeux financiers, politiques et sociaux complexes. Les marchés de la drogue ne sont donc pas de même nature selon leur place dans la production et dans le réseau de distribution, selon les produits et leurs usages sociaux, selon les pays, les législations et les politiques en matière de prohibition, de prévention, etc. ; selon aussi qu'ils relèvent de stratégies de développement économique ou de survie, ou encore d'organisations criminelles. Aborder ce sujet, c'est, aussi et avant tout, rendre compte de la production intellectuelle issue des travaux de recherches qui relèvent du champ des sciences sociales.

I - UN CHAMP D'ETUDE ENCORE PEU EXPLORÉ

A l'heure actuelle, la réflexion sociologique, économique et politique rend compte d'un potentiel de connaissance encore très limité, du moins en France, en matière d'approches des marchés de la drogue. Encore faut-il nuancer cette assertion et distinguer les travaux privilégiant la demande, de ceux qui traitent de l'offre, et qui renvoient à des approches méthodologiques et conceptuelles différentes.

a) Les approches de la demande, de l'offre et des marchés

L'état des lieux des travaux menés dans le champ de la toxicomanie⁶ signale l'importance des études faisant appel à différentes disciplines, comme traditionnellement l'épidémiologie, la démographie, la psychologie clinique ou la psycho-sociologie et plus récemment l'ethnologie et la sociologie. Alors que la littérature anglo-saxonne sur les différents aspects de la drogue se développait depuis les années 60, les références européennes, et particulièrement en France, se concentrent essentiellement sur les aspects cliniques de la toxicomanie. Ce n'est que dans les années 80 que l'objet de la réflexion sociologique et ethnographique s'est attachée à analyser les significations sociales des usages. Et plus tard, vers la fin des années 80, que commencent à apparaître des ouvrages qui ouvrent la réflexion sur les aspects sociaux, économiques et politiques de l'usage et du trafic de stupéfiant, avec un accent particulier pour les dimensions internationales. Globalement, ces travaux s'articulent autour de trois grands axes.

D'une part, ceux portant sur la géopolitique des drogues analysent le trafic de drogues illicites à l'échelle mondiale dans ses imbrications avec celui des armes, avec la corruption, la grande criminalité et le politique. Le marché des drogues illicites, dans cette perspective macro-économique, rend compte d'une dynamisation de l'offre au niveau mondial qui a des répercussions immédiates sur la croissance de la demande et d'une imbrication très forte de l'économie de la drogue avec l'économie officielle à travers des réseaux financiers internationaux⁷.

D'autre part, les études relatives aux liens entre les grandes organisations criminelles et le trafic de drogues montrent que ce trafic est devenu une source privilégiée de financement de ces réseaux "maffieux" et de pouvoir économique et politique sur le plan international. Ce marché des drogues constitue une menace pour la sécurité des démocraties à travers le développement de la criminalité et de la violence urbaine avec des répercussions directes sur les "zones grises" des quartiers et des banlieues des grandes métropoles⁸. Enfin, une série de travaux de sociologie politique ont contribué à une réflexion pluridisciplinaire issue des débats sur les conséquences

⁵ Sociologue, GRASS-IRESO, URA CNRS n°1249.

⁶ Alain Ehrenberg, 1992

⁷ Cf les travaux de l'OGD, Salama, Labrousse

⁸ Bui-Trong L., Lacoste, P., Calvi P.

3 des politiques de prohibition sur le marché des drogues⁹. Certains auteurs mettent en cause les politiques actuelles basées sur la répression qui produisent plusieurs effets : sur le développement de la demande, sur la régularisation des prix et de l'offre, mais aussi sur l'intégration du monde de la criminalité dans l'économie officielle, à partir des profits réalisés¹⁰. Dans ce domaine, d'autres contributions ont tenté une évaluation des marchés au niveau international à partir d'un bilan de la situation économique mondiale du marché des stupéfiants¹¹, et d'un bilan de la consommation et du trafic des drogues dans le continent africain¹². Ou encore, dans un effort de théorisation, des auteurs proposent une interprétation de la structuration de l'offre à partir de la notion de réseau¹³ et s'attachent à construire des modèles théoriques sur lesquels fonder l'économie de la drogue ou celle de la corruption¹⁴.

b) Les approches locales et micro-économiques des marchés.

En matière d'approches locales et micro-économiques, l'état des lieux des travaux compilés dans "Les marchés interdits de la drogue", sous la direction de M. Schiray¹⁵, a constitué une première tentative en vue d'approfondir l'approche des aspects économiques des mouvements financiers qui résultent des profits et de l'organisation des marchés. La recension s'attache à rassembler toutes les données d'études disponibles sur l'économie de la drogue, tant pour ce qui relève de la demande, de l'offre que des grandes lignes d'évolution des marchés. Cette première génération de travaux a été confrontée à un système d'informations statistiques provenant de sources très éclatées. Il s'agit des sources d'informations policières, judiciaires et socio-sanitaires qui, de plus, présentent les limites connues relatives au jeu des filtres institutionnels (données centralisées par l'OCRTIS¹⁶, données et enquêtes sanitaires du SESI¹⁷, des ORS et de la DGS-INSERM). Ces sources se limitent à fournir des données sur le plan de la demande, en termes d'incrimination, de recours aux soins et avec quelques précisions relatives aux produits consommés, aux modes de consommations et aux situations socio-économiques des populations. En matière d'offre, les statistiques policières et judiciaires permettent d'apporter un contenu plus précis sur les marchés de la drogue. Cependant, ces services spécialisés confirment la difficulté de procéder à des évaluations précises du marché de la drogue tout en marquant une grande prudence à l'égard de toute tentative de chiffrage. Seules, les données conventionnelles concernant les saisies et les interpellations pour trafic et revente semblent susceptible de constituer des indicateurs de tendance sur les chiffres d'affaire du trafic illicite et sur le blanchiment¹⁸. Quant à l'observation des prix, les seules études disponibles sont fournies par le groupe Pompidou (données multivilles) qui apporte des indications en termes de "prix-pureté" aux différents stades de revente des produits¹⁹.

c) Les approches ethnographiques des marchés

Les rares études pionnières en ethnographie ont contribué à apporter quelques éléments de connaissance sur la micro-économie des marchés²⁰. Très localisées sur des sites restreints, ces études fournissent un premier matériel qualitatif sur les formes d'organisation du trafic en fonction de leur territorialisation : commerce d'appartement, de rue ou de territoires investis sur les villes. D'autres études se sont plutôt intéressées aux formes prises par les réseaux de

⁹ Caballero, Sorman

¹⁰ Choiseul-Praslin

¹¹ Fonseca

¹² M.-L. Cesoni

¹³ Kopp

¹⁴ Bresson

¹⁵ dans A. Ehrenberg, *op cit*

¹⁶ Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants

¹⁷ Données en provenance des structures de soins.

¹⁸ Pour cet aspect, il faut citer le rapport Padieu et les travaux du Groupe d'Action Financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI).

¹⁹ Conseil de l'Europe, Groupe Pompidou

²⁰ Cf Fatela, Ingold

- 4 distribution : certains pratiquant un trafic "occasionnel" à côté d'autres activités délictueuses, d'autres plus ou moins organisés, avec une division du travail, et parfois même, pouvant s'appuyer sur des logiques plus professionnelles²¹. Plus récemment, des travaux se sont attachés à étudier les logiques des marchés des drogues intégrés dans la vie des cités mettant en évidence les mouvements d'externalisation/internalisation de ce type de commerce local : les processus concurrentiels entre groupes ou familles qui conduisent à créer des nouveaux marchés sur d'autres cités²². Ces observations ethnographiques représentent les premières contributions sur l'organisation structurelle des réseaux qui, de plus, décrivent les fonctions des acteurs complémentaires qui sont impliqués dans ces trafics de cités : avec d'un côté, le banquier, le passeur ou le receleur, et de l'autre côté, le "guetteur" et les "trompettes" dont les rôles étaient attribués à des jeunes adolescents des cités.

II - BILAN ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES RECHERCHES DANS LE CHAMP DE LA TOXICOMANIE

Etudier l'économie souterraine de la drogue ne peut se réduire à rendre compte des pratiques illicites liées aux marchés et aux réseaux de trafics ; c'est aussi analyser les pratiques sociales de ces activités dans leurs différents contextes socio-historiques, économiques et législatifs. Les apports des sciences sociales, et particulièrement de la sociologie, sur les usages sociaux des drogues (modes de consommation, démocratisation, etc.), sur leurs significations sociales (intégration-exclusion, contrôle social, alternative économique, etc.), sur les populations concernées (toxicomanes, délinquants, trafiquants, exclus, hors-droits, chômeurs) et leurs trajectoires sociales et institutionnelles (médico-sociale, judiciaire, etc.), contribuent à l'analyse de ce domaine.

L'état des lieux des travaux menés dans le champ de la toxicomanie²³ rappelle que c'est la construction sociale de la toxicomanie qui a été le premier objet de la réflexion sociologique en France. En effet, les premiers travaux se sont penchés sur les significations sociales attribuées à la consommation des drogues : analyse des processus de stigmatisation et de disqualification des populations (jeunes, étrangers, classes dangereuses, etc.) à partir d'une description officielle de leurs usages et du maintien d'un ordre social²⁴ et du rôle joué dans les mouvements sociaux qui les portent et qui leur confèrent une place et du sens²⁵. Plus nombreux sont les travaux français qui traitent la question de l'usage à partir du regard des institutions médico-légales. Si ces apports fournissent des données susceptibles d'évaluer les populations, ils n'en comportent pas moins des biais puisqu'ils s'appuient sur des observations de pratiques largement sur-déterminées par les codifications opérées par les instances répressives, législatives et médicales qui sont induites par les dispositifs législatifs issus de la loi de 70, dont on sait qu'ils ont produit une stigmatisation des toxicomanes par la pathologie et la pénalisation²⁶.

D'autres travaux, plus récents, s'interrogent sur le cercle toxicomanie - délinquance - insécurité et analysent la législation sur les stupéfiants comme un outil de contrôle social d'une certaine marginalité dans le travail policier, sous couvert de la répression de la vente et du trafic²⁷. Enfin, une étude montre l'implication de la loi sur l'immigration clandestine et comment, depuis 1983, les flagrants délits parisiens sont devenus une véritable justice de l'immigration clandestine²⁸.

²¹ A. Coppel

²² Fatela J.

²³ in Ehrenberg, *op cit*

²⁴ G.Mauger, Pinell, Zafiropoulos

²⁵ G. Mauger, P. Mignon, Lagrée, Lew-Fai, 1985, Kokoreff, 1992

²⁶ Travail sur l'apparition dans notre droit du délit d'usage illicite de stupéfiants et analyse des conditions de production de la loi de 70 et ses modifications (article L 628 du code de la santé publique). Mais, "pour quel ordre social" s'interroge-t-on? (Bernat de Céllis, Documentation française, 1994).

²⁷ M.D. Barré, CESDIP, Etudes et données pénales, 1994, n°70

²⁸ "Les comptes du crime", Philippe Robert et al, L'Harmattan, Logiques sociales, 1995

- 5 Un troisième volet de travaux appréhendent les régulations sociale des usages sous l'angle des formes de sociabilités qui structurent les réseaux. Un certain nombre d'approches de terrain montrent, par exemple, l'appartenance des toxicomanes à l'héroïne à des réseaux de sociabilités fondés sur des valeurs et des modes de vie communs²⁹. Ces liens sont suffisants pour servir de base au petit trafic, caractérisé, pour ce qui concerne les années 80, par la fluidité et l'irrégularité³⁰. La structuration du marché informel de la drogue dans les quartiers les plus déshérités, s'accompagne d'un changement de ses significations sociales ; elle montre en particulier que les "systèmes marchands" mis en place développent des logiques économiques propres qui imprègnent et modèlent le style de vie des toxicomanes des cités et de leur entourage³¹. Ce type d'approche par les réseaux a permis d'appréhender l'organisation des échanges et des interactions marchandes de ces groupes et fournit des pistes de réflexion sur l'économie informelle de la drogue.

a) Développement de travaux sur l'économie souterraine de la drogue

Récemment, des travaux rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (économie, sociologie, ethnologie) ont commencé à explorer le champ de l'économie souterraine de la drogue en France sous l'angle de l'organisation des trafics dans une approche micro-locale³². L'étude s'est attachée à mettre à jour les réalités du trafic de stupéfiants dans des quartiers ciblés "à risques" de grandes agglomérations : Lille, Marseille, Bagneux, Aubervilliers et Aulnay-sous-bois en Seine-saint-Denis, Argenteuil dans le Val-d'Oise. La démarche comportait un double objectif : à la fois d'ordre méthodologique et de production de premiers résultats qui permettraient de fixer sérieusement des hypothèses. Sur le plan méthodologique, il s'agissait de vérifier la pertinence des différents axes d'investigation sur l'économie souterraine qui oscillent entre deux grands pôles : la démarche purement institutionnelle (analyse des données pénales, judiciaires et sanitaires) et la démarche directe auprès des acteurs (enquêtes sur le terrain des usagers et des trafiquants). Pour les hypothèses, il s'agissait de s'appuyer sur des éléments objectifs quant à l'appréciation de l'importance que peut représenter le trafic des stupéfiants, de son mode d'emprise sur la vie locale, de ses capacités de développement.

D'une première phase de travaux et de confrontations, il ressort quelques conclusions et pistes de recherche :

1- Le trafic de substances illicites constitue une économie "informelle" ou "souterraine" qui s'interpénètre avec l'économie officielle, privée ou public, dans des contextes de précarisation et d'exclusion socio-économiques ; mais l'impact socio-culturel de ces pratiques semble plus problématique pour la population des jeunes que l'impact économique réel. Notamment, il est apparu dans l'enquête menée auprès des jeunes des quartiers "sensibles" d'Aubervilliers que les échanges tournant autour des drogues illicites (relations, réseaux, petits boulots puis position dans le trafic) constituaient de plus en plus souvent une perspective, une alternative à la situation de précarité et de désinsertion. Ce qui ne signifie pas que chacun puisse atteindre des positions lucratives sur le marché ; en fait, la très grande majorité connaît une précarité qui croît avec l'apparition de situations extrêmes (jeunes sans domicile fixes, prostitution) ; beaucoup s'endettent ; d'autres exercent une pression grandissante sur leur environnement et leurs proches. Tous connaissent des copains qui ont "réussi" dans le *business*, car, de fait, il y a toujours de nombreuses "petites retombées" qui viennent accréditer la représentation de la possibilité de s'enrichir rapidement et sans risques.

2- Les formes d'organisation seraient limitées (éclatées, diversifiées, n'obéissant pas à l'emprise d'un « super-réseau ») et les profits réalisés seraient moins importants que ne leur confère la

²⁹ P. Bouhnik, 1990, 1994

³⁰ Ingold, 1985

³¹ Bouhnik, Joubert, 1992

³² Travaux animés par Michel Schiray dans le cadre du Conseil National des Villes (CNV, 1994) et du GDR du CNRS « Psychotropes, politique et société ».

- 6 rumeur sur ces quartiers "ciblés" ; même si quelques-uns d'entre eux constituent des pôles importants de trafic avec des réseaux et des lieux de vente extrêmement mouvants. Une deuxième phase de recherche complète et exploite ces données micro-locales en les élargissant sur des zones territoriales plus importantes (Lille-sud, Marseille-nord, banlieue-nord de Paris, Paris 18^e) et les institutions concernées³³.

b) Vers une sociologie du trafic : l'approche de l'économie souterraine par le biais du traitement institutionnel des affaires

Dans le cadre de ces travaux, l'approche par le biais du traitement institutionnel contribue à étudier l'économie souterraine de la drogue et rend compte des effets économiques et sociaux du trafic de stupéfiants³⁴. Il est vrai que ce type d'approche des liens entre les activités liées à l'usage des drogues et leur traitement institutionnel reste un domaine de recherche encore peu exploré en France. La construction sociologique de cet objet vise à rendre compte des rapports entre l'organisation du trafic des stupéfiants, son ancrage territorial et communautaire dans les quartiers et les réponses institutionnelles dans le domaine de l'ordre public.

L'objectif est double. Il consiste : 1/ à rendre compte de l'agencement de l'intervention des institutions vis-à-vis du trafic de stupéfiants, à savoir la police, la gendarmerie, les douanes et le traitement judiciaire par le parquet et les juges d'instruction, c'est à dire de comprendre les logiques institutionnelles en jeu dans les modes d'intervention respectifs et les relations entre acteurs, les modalités selon lesquelles elles orientent de façon significative les politiques publiques. 2/ à procéder à une sociologie du trafic, à partir d'une entrée par les affaires judiciaires. En fait, cet axe constitue probablement l'originalité de cette démarche. Avec un soutien total des parquets et des magistrats instructeurs des tribunaux, différentes affaires judiciaires ont été sélectionnées, représentant un échantillon représentatif des différentes formes d'organisation du trafic dans les aires géographiques étudiées. La phase initiale des travaux a également porté sur l'aspect institutionnel de la recherche. Des entretiens ont été réalisés auprès du Parquet, des cabinets d'instruction, des Juges d'application des peines, ainsi que des comités de probation, des services répressifs, etc..

Il a de plus consisté à recueillir un panel d'affaires représentatives des trafics locaux. Là où le choix habituel consiste à partir du secteur sanitaire et médical, avec tous les biais que cela introduit du point de vue de la particularité de la population, le parti a été pris de s'appuyer sur une analyse du processus pénal. Si ce choix introduit d'autres biais, il permet néanmoins de rendre compte d'une population relativement plus large, voire rarement touchée par le secteur sanitaire et médical, à savoir les trafiquants non usagers.

Travailler à partir du processus pénal revient à croiser deux dimensions des logiques institutionnelles : - externe, à partir d'une sociologie des populations mises cause à titre de prévenus ou de témoins. - interne, à travers l'analyse des modes d'intervention et d'interaction du Parquet, de la Police, des Douanes etc, de la manière dont s'opère leur travail, de la connaissance des "informateurs" ou "aviseurs" que ces institutions utilisent ; mais aussi les modalités du traitement judiciaire, de la manière dont le matériau constitué par les dossiers (interrogatoires de police ou de douanes, enquêtes sociales, écoutes téléphoniques) est mis en forme, objet d'une construction institutionnelle (R. Lévy) qui oriente la transcription des "faits".

³³ D. Duprez, M. Kokoreff, A. Verbeke, 1995, J.-M. Mariottini, 1995, M. Joubert, M. Weinberger, G. Alfonsi, 1996, Ingold R., Toussirt M., Goldfard, 1995, Ben Salem C., Lalam N., Schiray M., 1995

³⁴ Sur ce point une recherche a démarré en septembre 1995 sur le traitement institutionnel des activités illicites liées à l'usage des drogues : des carrières aux filières pénales (Duprez D., Kokoreff M., Joubert M., Weinberger M.)

LES RAPPORTS SOCIAUX DE TRAFIC SUR LES MARCHÉS DES DROGUES

Michel JOUBERT

Deux écueils nous paraissent devoir être évités dans l'approche de ces questions :

- l'économisme : qui consiste à isoler les logiques d'échanges, les processus de constitution des prix, les mécanismes de marché pour les produits illicites de leurs conditions sociales de possibilité. Les différentes combinaisons de liens entre usages et trafics s'inscrivent aujourd'hui dans des contextes de plus en plus marqués de précarisation et de tensions sociales ; les phénomènes économiques s'en trouvent du même coup affectés.

- le culturalisme : qui reviendrait à considérer le milieu des usagers et des trafiquants de drogues comme constituant un micro-milieu possédant une logique interne, avec peu de relations avec le monde extérieur ; un milieu qu'il serait donc possible d'isoler, dont on pourrait étudier les rites, les valeurs, etc..

Dans les deux cas, la question de la singularité du phénomène des trafics paraît mal abordée : en partant d'une démarche analogique, on suppose que le marché, comme le « milieu », fonctionnent « à la manière de .. » ce que l'on peut constater dans les autres sphères, et on fait de l'attribut « toxicomanie » (une désignation médicalisante imparfaite de la complexité des facteurs entrant en jeu) la modalité de spécification des phénomènes. Les objets : « marché de la toxicomanie », « culture de la toxicomanie » en ressortent automatiquement sans que les singularités aient été réellement construites à partir d'observations et de recherches rigoureuses.

- 8 Ce texte présente rapidement quelques axes de réflexion qui caractérisent aujourd'hui des tendances de recherche, avec une dominante : la tentative de reconstituer la « base sociale » de ces échanges, d'en comprendre l'ancrage dans le système des relations entre la production de supports d'existence dans l'économie formelle et dans l'économie informelle ainsi que le jeu des interactions qui font qu'il réussit à se reproduire et à s'étendre au sein de milieux sociaux pourtant fortement marqués par la précarité.

LE TRAFIC COMME ELEMENT RELEVANT DE LA DIVISION DU TRAVAIL - UNE CONDITION DE POSSIBILITE DES CONSOMMATIONS ET DES MODES DE VIE

Un certain nombre de travaux ethnographiques ont montré la manière dont avaient évolués, en une quinzaine d'années, les pratiques et modes d'organisation des trafiquants : avec en particulier le développement d'une très forte division du travail et un jeu de plus en plus marqué des logiques de marché. Sur le premier plan, dès les années 80, on enregistrait une démultiplication des métiers et des niveaux de trafic qui a conduit à séparer (pour les axes majeurs du trafic) les fonctions de trafiquant, de passeur, de négociant en gros et de détaillant³⁵. A plusieurs degrés dans ces circuits, les produits peuvent se trouver dilués, coupés, divisés en « unités-doses » avant d'atteindre l'utilisateur³⁶. Ce dernier, s'il consomme régulièrement³⁷, devrait selon les estimations dépenser annuellement entre 100 000 francs et 250 000 francs et plus³⁸. La participation au trafic devient d'autant plus incontournable que la consommation n'est pas maîtrisée, limitée, régulée et que la possibilité de ressources extérieures se réduit en conséquence. Il s'en suit un émiettement considérable des marchés³⁹. A propos de la rémunération des vendeurs de rue, beaucoup d'auteurs⁴⁰ considèrent que ce n'est pas - à ce niveau - forcément une bonne affaire, si l'on prend en compte des variables comme les temps d'emprisonnement, la durée écourtée des carrières, la part de la consommation personnelle, l'argent que - si on menait une trajectoire différente - on serait conduit à gagner par ailleurs. De plus l'activité est souvent discontinuée, les vendeurs de rue étant les plus directement soumis aux fluctuations du marché et de la répression⁴¹ et se trouvant souvent dépouillés et agressés par d'autres usagers⁴². On considère que moins de 10% des trafiquants seraient responsables des trois cinquièmes de toutes les transactions⁴³.

Ces éléments indiquent que nous n'avons pas affaire - contrairement à l'illusion souvent véhiculée - à un marché qui peut ouvrir à l'infini des opportunités d'association et de profit, mais bien à une logique de différenciation sociale et économique qui va produire des positions dominantes et des positions dominées, les « fourmis » et petits métiers du trafic dans les positions les plus précaires en même temps que les plus risquées, avec toute une série de degrés pour augmenter les sécurités et les profits.

³⁵ Le travail de P. Adler (1985) sur le trafic de marijuana et de cocaïne aux Etats-Unis.

³⁶ P.T. Adler et P. Adler (1982), Chaiken et Johnson (1988), Ingold (1985), Hunt (1990)

³⁷ L'utilisateur consommant de manière intense de l'héroïne, et de manière extrêmement régulière tout au long de l'année, reste une fiction ; le travail de P. Bouhnik et S. Touze (plus loin dans cet article) montre que l'incarcération et d'autres modes informels de « coupure » d'activité, participent à une régulation qui rend cet état très discontinu.

³⁸ Pour des consommations allant d'un à deux grammes et plus par jour. Cf les évaluations pour l'héroïne dans les années 80 de Johnson et al., 1985.

³⁹ Commissaire J.-Y. Pinon, « Lutte contre la toxicomanie à Vaulx-en-Velin », 1993. La même constatation est faite par l'Observatoire Géopolitique des Drogues qui indique dans son dernier rapport (1995) une multiplication des circuits et des filières sur le terrain européen.

⁴⁰ Peter Reuter, (1990), M.H. Moore (1967, 1973)

⁴¹ Pour les vendeurs qui se situent plus haut dans le circuit, il existe une régulation qui leur permet de « jouer » sur ces variations sans connaître véritablement de baisses de ressources.

⁴² Johnson et al., 1985.

⁴³ S. Brochu, 1995, Hunt 1990.

Les recherches effectuées par les économistes s'efforcent de reconstituer les logiques de marché spécifiques, les réseaux et « filières-produits » qui en constituent les conditions de possibilité. Pendant tout un temps ce sont des modèles économiques néoclassiques qui ont servi de référence. Il était nécessaire de poser tout un ensemble de postulats sur les comportements de vente et de consommation (rationalité, élasticité de la demande,...) pour pouvoir établir des modèles susceptibles de pronostiquer les effets de telle ou telle politique publique. Les travaux du Groupe d'experts en épidémiologie de l'Etude multi-villes⁴⁴ se sont interrogés par exemple sur l'interprétation à donner à l'évolution des saisies, en relation avec les prix, la qualité et le « prix trottoir » des produits. Les évaluations effectuées dans ces grandes villes européennes indiquent une expansion du marché de l'héroïne et une tendance à la baisse des prix. De nombreux travaux effectués aux Etats-Unis sur la « guerre à la drogue » insistent par ailleurs sur les paradoxes de l'« *enforcement* »⁴⁵ : le caractère illicite du commerce créant un « coût d'opportunité » qui contribue à faire croître les prix et à attirer de nouveaux trafiquants.

VILLE ET TOXICOMANIE

Des travaux américains se sont attachés à identifier les logiques spatiales propres aux trafics de rue à partir de travaux combinant l'analyse des interpellations, des enquêtes auprès des habitants et un système de surveillance et de correspondances téléphoniques⁴⁶. Les cartographies élaborées sur ces bases permettent de faire ressortir des segments et des intersections actifs sur le plan du trafic, ainsi que les vecteurs d'alimentation (axes d'approvisionnement). La plupart des lignes de force ont la particularité de révéler une « autre ville » que celle qui est effectivement investie par l'activité répressive : les « noeuds » d'activité apparaissent souvent décalés à l'égard des « localisations officielles ». En effet, comme pour le travail au noir, les micro-pratiques articulent étroitement des éléments relatifs aux histoires et trajectoires personnelles, des routines, des éléments renvoyant aux habitudes d'un milieu avec les variables propres à l'économie illicite⁴⁷. La compétence territoriale des différents acteurs de ces marchés est abondamment soulignée : avec la nécessité de jouer avec les clientèles, la concurrence et la répression. Les « lieux » de *deal*, dans le langage du milieu, sont en même temps des « plans », c'est à dire qu'ils se caractérisent par un certain degré d'indétermination dans leur localisation et leur temporalité. Cette marge se trouvant à l'origine d'un travail quotidien d'ajustement entre l'offre et la demande. Mais, au delà des différents points de localisation, se dessinent des « zones » d'installation et d'emprise des marchés, zones où se concentreront les activités délinquantes (vols, cambriolages, ..). D'après G.F. Rengert⁴⁸, « la concentration spatiale du crime autour des marchés de drogues tend à faire diminuer la cohésion sociale du ou des quartiers avoisinants,..de faire diminuer la probabilité que s'installe une réaction communautaire pour contrer ce type de commerce » ; soit très vite, des départs du quartier et un retrait de l'intervention policière qui ne peut plus compter sur des appuis parmi la population locale. Une manière de créer des « enclaves » pour les revendeurs de drogues.

⁴⁴ Amsterdam, Barcelone, Copenhague, Dublin, Genève, Hambourg, Helsinki, Lisbonne, Londres, Oslo, Paris, Rome, Stockholm. Conseil de l'Europe, Groupe Pompidou, 1993.

⁴⁵ Nicholas Dorn, South Nigel (1990), B.J. Eatherly (1974)

⁴⁶ D. Weisburd et al.

⁴⁷ J.-F. Laé (1989)

⁴⁸ G.F. Rengert (1994), p.76

La consommation et la revente peuvent être appréhendés comme des éléments participant d'un « style de vie »⁴⁹ ou d'un « système de vie »⁵⁰. Ils varient considérablement d'un milieu et d'un territoire à l'autre. Patricia Adler (1992) note, pour les Etats-Unis, que beaucoup des trafiquants des années 80-90 ont fonctionné sur le modèle « entrepreneurial » propre à l'acteur économique américain. Mais le style de vie ne peut pas complètement suivre : leurs consommations sont la plupart du temps ostentatoires (acquisition des signes les plus expressifs de la « réussite » : vêtements, bijoux, voiture) mais ils ne réussissent pas à l'inscrire dans un « plan de vie » (épargne, vie familiale, stabilité). Deux éléments déterminants perturbent l'installation dans un « métier » ou une « carrière » cohérentes, qui permettraient la stabilisation du style de vie : la répression tout d'abord, liée au caractère illicite des pratiques engagées, à leur forte articulation avec des activités délinquantes et criminelles⁵¹, elle tend à casser régulièrement les élans des vendeurs ; la concurrence ensuite, qui rend instable chaque position de vente, et dans les moments de tensions sur le marché peut conduire à des affrontements et des règlements de compte. Dans leur histoire, les vendeurs se disent à un moment donné « lassés » de cette insécurité, et ils tendent alors à osciller vers d'autres positions, d'autres trafics.

L'ORGANISATION DES RESEAUX DE RELATIONS LIES AU TRAFIC

La double importance des sociabilités

Les travaux ethnologiques ont été décisifs pour comprendre les ressorts de l'articulation des pratiques de consommation avec les marchés illicites ; des travaux américains⁵² et anglais⁵³ en premier lieu ; puis les recherches effectuées sur les banlieues et les quartiers sensibles des villes françaises⁵⁴. Le marché des drogues a réussi à se développer par le biais du système constitué par les relations de sociabilité propres aux différentes catégories de populations précarisées. L'inscription dans les trafics, comme dans les consommations, représente une manière de se positionner socialement, de se constituer une « place » et des ressources, de donner un sens provisoire à ses pratiques, à défaut de pouvoir le faire sur d'autres supports. Le phénomène de décalage entre les sociabilités juvéniles dans ces milieux et les logiques d'insertion classique se croise donc avec le « potentiel » que constitue l'existence de liens multiples entre jeunes d'une même génération, pour profiler une base possible pour le développement de l'économie illicite.

Parmi les évolutions enregistrées ces dernières années : la place tenue par la prostitution dans les échanges constitue un phénomène notable : c'est souvent la seule manière pour les femmes de réussir à acquérir une position sur le marché. Ce phénomène, déjà marqué pour l'héroïne, s'est accentué avec le crack⁵⁵. Enfin, le rôle de plus en plus dévolu aux mineurs dans les trafics, alors que ceux-ci n'apparaissent pas dans le champ judiciaire⁵⁶. Les trafiquants (surtout pour l'héroïne pour les quartiers sensibles français, pour la cocaïne sur le marché américain) font de plus en plus appel aux moins de 16 ans pour assurer les fonctions de « passeur » et prendre les risques majeurs de déplacement des produits d'un point à un autre quand un acheteur se présente.

⁴⁹ G.D. Walters (1994)

⁵⁰ P. Bouhnik (1994)

⁵¹ Cf les travaux de J. Inciardi et de son équipe depuis les années 70 sur l'évolution des carrières criminelles avec le développement du marché des drogues (1975, 1993, 1994) et S. Brochu, 1995, pour une approche « criminologique ».

⁵² Patricia Adler (1985, 1992), Philippe Bourgois (1992), Ansley Hamid (1990), Terry Williams (1990, 1994)

⁵³ A. Fraser, G. Michael (1988), R. Lewis sur le rôle des familles élargies et des clans en Italie du Sud et en Ecosse (1992).

⁵⁴ F.R. Ingold (1985, 1994), M. Joubert, P. Bouhnik (1992), P. Bouhnik (1994)

⁵⁵ Sur les relations entre drogues et prostitutions cf Goldstein, 1979, Plant, 1990, Brochu, 1995 ; les tendances observées dans les années 80 aux Etats-Unis et en Grande Bretagne se retrouvent aujourd'hui dans les situations observées sur certains quartiers de Paris (Ingold, 1994) avec des populations d'usagers souvent issues de la banlieue.

⁵⁶ En France, ce n'est qu'à 18 ans que l'on voit apparaître les usagers et les trafiquants de drogues dans les affaires judiciaires.

11 Des stratégies territoriales

L'approche territoriale du phénomène (relation entre les différents niveaux : local, inter-communal, départemental, inter-départemental, régional, national, européen, etc..) ne croise pas les contours des structurations et des découpages administratifs. Il semble se dessiner une territorialité spécifique à ces échanges qui intègre tout un ensemble de facteurs comme la répression, la sensibilité de l'environnement, l'évolution des approvisionnements. Cette territorialité se caractérise par sa plasticité (nécessité de pouvoir évoluer en temps réel, au niveau micro-local comme à un niveau plus large : départemental ou régional) et par sa dimension « transversale » : le territoire des trafics apparaît intersticiel (au sens où l'avait explicité les sociologues de l'école de Chicago), il joue sur les frontières, les limites, les voies et noeuds de communication. Mais en même temps il fonde de véritables supports territoriaux (écosupports) dans le sens où il crée des « zones »⁵⁷ à partir desquelles des ramifications nouvelles vont pouvoir se créer, zones d'appui dont le centre de gravité peut être mobile. La montée de représentations passéistes relatives à certains quartiers, certaines villes, qui auraient été « gagnées » par la drogue conduit certaines populations à ne plus réagir ; la police n'intervient plus. Les efforts se déplacent vers des zones moins marquées, pour lesquelles un travail de prévention conserve du sens. Cette évolution apparaît très inquiétante quand on sait que c'est de cette manière progressive de conquête que des pays entiers ont pu sombrer dans les logiques de « narco-pouvoir »⁵⁸.

LE TRAFIC DE DROGUES DANS LE CONTEXTE DE PRECARITE SOCIALE ET ECONOMIQUE

Un milieu fragile et fluctuant

Les travaux sur les sorties de la toxicomanie, comme ceux qui reconstituent les biographies et trajectoires montrent que l'on reste difficilement dans une « position » stable ou dans une trajectoire ascendante quand on fait du trafic de drogues. A cela plusieurs raisons : 1) la première concerne ceux qui consomment en même temps qu'ils trafiquent (aux niveaux intermédiaires et élevés du trafic il s'agit le plus souvent de cocaïne) : au bout d'un moment ils en viennent à ressentir un certain épuisement physique. Le rythme de vie et les tensions que supposent les engagements dans le trafic, la manière dont leur propre addiction vient multiplier les risques pris (arrestation, vulnérabilité dans les relations entre trafiquants), conduisent les « survivants » à rompre avec ce mode de vie qui ne leur apporte plus les mêmes gratifications⁵⁹. Dans l'ensemble (si l'on exclut les gros trafiquants dont on ne sait pas grand chose) ils s'en sortent assez mal. Passée la période de l'argent facile, les premières arrestations, l'importance des amendes, les conflits entre vendeurs, les grosses « dettes »,... les font dégringoler et retourner aux petites « arnaques »⁶⁰. Ils découvrent en effet qu'ils n'ont pas de solutions de rechange et rencontrent de grandes difficultés à se réinsérer. Seuls s'en sortent ceux qui n'ont trafiqué qu'à temps partiel et ont gardé des ressources et activités légales en parallèle (cela semble supposer un certain niveau d'étude ou une qualification professionnelle solide).

La criminalisation des activités

La précarisation du mode de vie de beaucoup des usagers-revendeurs participe au développement d'une criminalisation des conditions de leur survie, qui vient charger plus fortement leurs relations aux risques. Les débats sur les relations entre toxicomanie et délinquance ont, pendant une période, brouillé la perception des enjeux de l'évolution des pratiques. Le problème étant moins de savoir si c'est le délinquant qui devient toxicomane ou le

⁵⁷ L. Wacquant, 1993

⁵⁸ Observatoire Géopolitique des Drogues, 1994, 1995

⁵⁹ P. Adler, 1992, D. Waldorf et al (1991)

⁶⁰ P. Adler, 1992.

12 toxicomane qui devient délinquant⁶¹. Il semble que les décompositions effectuées par les psycho-sociologues et épidémiologistes américains entre une multitude de variables comportementales analysées sur le plan statistique, ne permettent pas de rendre compte du caractère socialement déterminé du phénomène. L'approche par les histoires de vie, les trajectoires et les approches ethnographiques mettent en valeur le rôle principal joué par ce que certains appellent la « sous-culture de l'usage de drogue »⁶², d'autres le « système de vie » des usagers de drogues⁶³ ; c'est à dire une forme de « support social » qui permet aux personnes vivant dans des milieux fortement précarisés, de trouver des ressources, une activité, des relations et des sensations qui donnent l'illusion, pendant une période qui peut être longue, qu'il porte du sens et représente une alternative à la stigmatisation et aux rapports sociaux de domination. L'illusion est dans l'ensemble totale : le marché en question se trouve traversé par les logiques économiques dominantes (concurrence, hiérarchie, exploitation des plus faibles) ; la sub-culture n'est qu'apparente et quand les drogues durent dominant, ce sont les derniers pans des cultures de référence qui disparaissent ; le système se défait avec la montée des prises de risques et des processus de destruction. Il n'en reste pas moins clair que les rapports sociaux de trafic inscrivent sur toutes les zones sensibles de la planète des lignes et des filières d'engagement et tout un jeu de pratiques sociales qui viennent fragiliser encore plus fortement les plus faibles et les plus dépendants en les écartant toujours plus des voies de l'insertion dans un statut social et un emploi légal⁶⁴.

⁶¹ Sujet inépuisable : en 1980, on recensait aux Etats-Unis plus de 450 ouvrages traitant de cette question. Les travaux les plus récents indiquent des rétro-actions multiples entre les différents pôles : l'engagement dans le deal augmente le risque d'engagement dans la consommation ; l'engagement dans des activités délinquantes augmente la probabilité d'entrée dans des activités liées aux drogues ; enfin l'usage de drogues prédispose ceux qui ne l'étaient pas déjà à l'engagement d'activités délinquantes. Cf Charles E. Faupel (1988) et Van Kammen, Loeber (1994).

⁶² C.E. Faupel, 1988

⁶³ P. Bouhnik, 1994

⁶⁴ C.E. Faupel, *op cit*

BARRES, BLOCS ET BARETTES

Sylvain AQUATIAS
Hamed KHEDIM

Comment raconter les mystères de l'achat et de la vente de cannabis? Faut-il parler d'économie souterraine ou faut-il causer "business"? Doit-on démonter les mécanismes de l'élasticité (ou de l'inélasticité) de la demande ou parler des "bons plans"? Les compétences des usagers et des chercheurs ne produisent ni les mêmes regards, ni les mêmes savoirs, ni les mêmes conclusions. Comment alors articuler le vécu et la théorie, parler de prix et de marché sans parler des fumeurs et des dealers?

Nous avons choisi de présenter d'abord les interactions, marchandes et symboliques, qui lient les acteurs du marché du "shit" dans les cités où nous travaillons⁶⁵ avant de revenir ensuite sur les théories qui essaient d'expliquer le fonctionnement du marché du cannabis.

1/ Des barrettes et des hommes

Sur les cités, le *shit* est banal, courant... Les usagers de cannabis fument depuis l'âge de 15-16 ans. Tous voient leurs amis fumer, ont commencé à fumer avec eux, sont dans un milieu où le *shit* est omniprésent. D'autre part, si les consommations varient selon les personnes, allant d'une habitude contrôlée à un usage "dur", celles-ci restent dans l'ensemble assez conséquentes. Un "petit" fumeur se grillera un à trois *joints* par jour. Un gros fumeur ira de quinze à trente *joints*. Entre les deux, se trouve toute une nébuleuse de positions intermédiaires, variant selon les circonstances et les périodes de la vie... La densité et la régularité de ces usages "forment" les consommateurs, qui deviennent alors ce qu'on appellerait en d'autres domaines des "amateurs éclairés". Aussi ne faut-il pas s'étonner de les voir parler et manipuler le cannabis comme des connaisseurs. En ce sens, leur comportement n'est pas différent de l'amateur de bon vin, qui, à force d'acquérir et de goûter ses crus préférés, a acquis une véritable compétence en ce domaine.

Le soir, dans les halls et les cages d'escalier, on fume un *pétard* en discutant. Des groupes se forment, des gens passent ; il y a une circulation constante. C'est le moment de la journée où on se retrouve entre copains de la même cité, où l'on partage le désœuvrement et l'ennui en échangeant les dernières nouvelles, vues à la télé ou entendues dans d'autres cités, sur le dernier match de foot, les résultats du tiercé, la rencontre entre Chirac et Zéroual et la qualité de l'herbe ou du *shit* de tel ou tel plan... Si un *pétard* tourne⁶⁶, on demandera d'où vient le shit, on se

⁶⁵ Ce texte a été écrit à partir d'une recherche financée par la MESR et la DGLDT, sur "L'usage dur des drogues douces, recherche sur la dépendance morale", dirigée par Numa MURARD, avec Sylvain Aquatias, Hamed Khédim, Karima Guenfoud. Il s'agit d'une enquête de type ethnographique sur des cités de la banlieue Nord, en cours actuellement.

⁶⁶ Contrairement à ce qui est généralement écrit sur l'usage du cannabis, celui-ci, dans les cités où nous travaillons, n'est pas une "drogue communautaire" réactivant des sociabilités. Souvent, on se roule un pétard exclusivement pour soi, parfois on s'écarte parce qu'il y a trop de monde et qu'on ne peut pas fumer tranquillement, c'est-à-dire sans être

14 renseignera sur ce qu'on peut trouver sur la cité. Parfois, on va faire un tour sur une autre cité, pour voir ce qui se passe, discuter, s'informer. Ces échanges se font en fonction des réputations des personnes. On donnera difficilement des informations à une "balance" ou simplement à une personne que l'on apprécie peu. Le consommateur est donc à même de disposer, pourvu qu'il soit reconnu comme étant quelqu'un de "correct", des informations lui permettant de choisir ses points de vente. La qualité du cannabis reste l'élément déterminant pour l'acheteur, qui peut se déplacer assez loin pour aller acheter là où il est sûr de trouver du bon *shit*.

On peut trouver plusieurs types de clientèles dans un point de vente. D'abord, les habitants de la cité même et de celles qui l'entourent. Ensuite, des personnes d'autres cités, qui viennent là parce qu'elles savent que le *shit* est bon en ce moment⁶⁷ : bien que compétents et capables d'évaluer le rapport quantité/qualité, ils disposent de peu de moyens pour négocier. Ils ne connaissent qu'une ou deux personnes sur place et ne peuvent se prévaloir de la même proximité⁶⁸ que ceux qui sont considérés comme les proches clients. Enfin, des acheteurs complètement extérieurs aux cités viennent aussi se fournir ici. Ces derniers, les "cliclis", sont en position défavorable face aux *dealers* qui vont essayer de tirer le maximum de profit de la transaction.

Le *dealer* est soumis aux règles générales du commerce : un vendeur dont le cannabis est bon et qui, en conséquence, dispose de nombreux clients potentiels, ne baissera pas ses prix. De la même manière, un petit *dealer* de cité vendant un *shit* moyen est obligé de bien servir ses clients si il veut les garder. Si le cannabis dont il dispose est de trop médiocre qualité, il va s'en débarrasser, c'est-à-dire soit négocier la reprise de celui-ci par le grossiste ou semi-grossiste, soit arrêter de vendre le produit incriminé. Si il continue à le vendre, il perdra une partie de sa clientèle, jusqu'à ce qu'il dispose à nouveau d'un produit correct. Une autre variable est l'état du marché. En période de pénurie, par exemple quand il y a une prise importante de cannabis avant sa dispersion dans les circuits de distribution, les prix augmentent.

Les prix qui suivent, évalués au mois de Novembre 1995, donnent une fourchette du prix au gramme, en fonction de la quantité achetée. Le prix appliqué varie dans ces fourchettes en fonction de la qualité du produit et de la position de l'acheteur dans le circuit local de la vente. Une "barette" pèse entre 1,6 grammes et 2,7 grammes elle vaut 100 frs, soit entre 37 et 62 frs le gramme.

Un "12" pèse entre 10 grammes et 12,5 grammes et vaut de 300 frs à 600 frs, soit entre 30 et 48 frs le gramme.

Un "25" pèse entre 20 et 25 grammes, vaut de 600 à 1200 frs, soit entre 30 et 48 frs le gramme.

Un "50" pèse entre 45 et 50 grammes, vaut de 1500 à 2500 frs, soit entre 33 et 50 frs le gramme

On voit ici que les fourchettes pour les quantités dépassant la barette sont relativement larges. Les prix ne diminuent pas ou peu au fur et à mesure que la quantité augmente, car manque ici une variable importante : la qualité du produit. En fait, si les prix moyens sont à peu près similaires entre un 12 et un 50, la qualité, elle, varie énormément. On peut dire que, pour un même prix, plus on a de *shit*, moins il est bon, et moins on a de *shit*, meilleur il est.

Pour bien comprendre ces variables, déterminées par la position des *dealers* sur le marché et les positions des acheteurs (réseaux de connaissance, réputation), nous allons prendre l'exemple de trois clients et reconstituer leurs achats sur trois marchés différents.⁶⁹ Le client 1 est peu compétent, extérieur au monde des cités. Le client 2 habite dans une cité A, mais a une réputation moyenne et un réseau de connaissance limité. Le client 3 habite dans la cité A et

sollicité. La circulation d'un *joint* est souvent très codée, le *pétard* n'est pas passé à n'importe qui. On peut ainsi voir se dessiner un état des relations entre les fumeurs.

⁶⁷ L'écoulement du produit, selon sa qualité et les ressources du dealer, prend entre 5 et 15 jours environ. La qualité du produit varie suivant les arrivages. Un *dealer* n'a donc pas des produits de qualité stable.

⁶⁸ Le terme de proximité désigne ici à la fois la communauté d'expérience qui lie les personnes d'une même cité, la connaissance et la reconnaissance des réputations, l'échange de services dans la vie quotidienne qui permet de faire valoir des droits à être "bien servi".

⁶⁹ Les exemples cités ici sont fictifs et non qu'une valeur explicative : nous avons défini des positions moyennes sur les marchés.

- 15 bénéficie d'une solide réputation. Sur la cité A, on va trouver deux dealers, l'un qui ne travaille que sur la cité, un "dealer de proximité" pourrait-on dire, dont le shit est de qualité très moyenne (*Dealer A*), et un autre, vendant un shit de meilleure qualité, qui passe sur une cité à des heures précises (*Dealer B*). Enfin, le *Dealer C* est installé dans une autre cité et vend du très bon shit.

Le tableau suivant récapitule les achats de chacun des clients chez chacun des dealers.

Clients	Dealers	Quantité pour une barette	prix au gramme
Client 1	Dealer A	2 gr	50 frs
	Dealer B	2 gr	50 frs
	Dealer C	1,5 gr	66 frs
Client 2	Dealer A	2,5 gr	40 frs
	Dealer B	2 gr	50 frs
	Dealer C	1,5 gr	66 frs
Client 3	Dealer A	2,5 gr	40 frs
	Dealer B	2,5 gr	40 frs
	Dealer C	2 gr	50 frs

Le premier client accède au tarif de base. Si les barettes sont "mal servies", il ne pourra rien dire. Le prix reste stable, sauf chez le troisième dealer, qui, sachant disposer d'une bonne qualité fait des barettes plus petites. Le second client pourra arguer de sa proximité auprès du premier dealer pour être assez bien servi. Par contre, avec le second, sa réputation ne sera pas assez bonne pour jouer sur le service, ainsi que pour le troisième. Le client 3 peut réclamer une barette bien servie dans les trois cas et, à chaque fois, le coût baisse.

Bien sûr, les cas que nous donnons en exemple sont simplifiés à outrance, la relation entre dealer et client n'est pas seulement liée à la réputation et à la proximité, mais aussi à l'antériorité de la relation et au degré de connaissance, toutes choses qui font que la relation commerciale est pondérée par des facteurs relationnels. Le client connu peut choisir⁷⁰ et reçoit parfois un petit bout de 0,4 grammes environ, pour rouler un premier *pétard*. Au client de l'extérieur, on donne une barette, on reçoit l'argent et la transaction est terminée. Le statut social de la personne, sa réputation jouent aussi sur le crédit qu'un *dealer* peut lui accorder : ainsi, on peut obtenir en moyenne un crédit, selon les *dealers* et leurs ressources, allant jusqu'à 1000 frs par *dealer*, soit un endettement de 4000 à 5000 frs chez plusieurs *dealers*...

De même, c'est avant tout par les réseaux de connaissance et une bonne réputation que l'on peut accéder à une meilleure qualité et à des prix compétitifs.

Enfin, il existe plusieurs techniques qui permettent au consommateur de gonfler sa consommation par rapport à ses revenus. La plus classique est le "grattage", qui consiste à tirer sur les *joints* des autres, y compris, dans certains cas, quand on dispose, chez soi, de son propre *shit*. Ainsi, un petit consommateur, qui grille deux à trois *joints* par jour, peut n'acheter que deux ou trois barettes par mois. Ce procédé est fréquent, mais les "gratteurs" sont vite repérés. Là encore, la réputation, les services qu'ils sont à même de rendre ou ont rendus, seront déterminants pour qu'ils puissent continuer ou non à fumer sur le compte des autres. Le consommateur peut aussi être un intermédiaire, quelqu'un qui oriente des clients vers un *dealer*, ce qui lui permettra de toucher une commission, de quoi faire quelques *sticks* pour une *barette* vendue, par exemple. Cette position ne comporte aucun risque. Ces systèmes permettent à l'usager de réduire le coût de sa consommation de manière considérable. Ils peuvent être utilisés par n'importe quel consommateur des cités. Un acheteur régulier peut aussi être un *gratteur* occasionnel, faire parfois office d'intermédiaire : les rôles ne sont pas figés, même si les réputations limitent la marge d'action⁷¹.

⁷⁰ Les barettes et les blocs, coupés manuellement, sont de taille irrégulière. On a donc intérêt à pouvoir choisir dans le stock disponible.

⁷¹ C'est-à-dire que quelqu'un passant pour un *gratteur* aura du mal à se débarrasser de cette image alors qu'un acheteur régulier évitera de trop *gratter* pour ne pas entamer sa réputation.

2/ Des barettes et des théories

Une des explications les plus courantes de l'extension du système de distribution du cannabis se fonde sur le fait que le consommateur, totalement assujéti à son revendeur, doit subir toutes sortes d'augmentations, de telle sorte qu'il est obligé, à un moment ou un autre, de devenir *dealer* pour financer sa propre consommation. Le vendeur, lui, est en position de monopole, de par le fait que le cannabis est un produit illégal, ce qui justifie sa rareté et son prix. Cette même illégalité ne permet pas au consommateur, d'abord de disposer d'informations sur la qualité et les prix, ensuite de trouver un autre vendeur⁷². Ce raisonnement n'est valide que si il existe une clientèle type, homogène, dont les principales caractéristiques seraient d'être dépourvue de capacités de jugement et de possibilités de choix sur le marché.

Or, les marchés et les produits ne sont pas les mêmes, ne s'adressent pas forcément à la même clientèle, ne sont pas liés aux mêmes logiques et n'évoluent pas de la même façon. Si les pratiques et les dépendances ne sont pas les mêmes, alors l'assujétissement du consommateur et donc l'élasticité de la demande n'est pas la même. C'est d'ailleurs l'interprétation que propose M. H. Moore⁷³ en distinguant l'élasticité de la demande en héroïne, selon qu'il s'agit de nouveaux consommateurs ou de toxicomanes expérimentés. Cette analyse montre bien la nécessité de la distinction entre les différentes clientèles sur le marché de l'achat. Selon les clientèles, les ressources disponibles, les compétences des usagers, les vendeurs vont varier. De même, le passage au *deal* semble lié à la position financière de la personne. Les personnes de milieux aisés usant du cannabis n'ont certainement pas besoin de se mettre à revendre pour financer leur consommation. Par contre, pour des lycéens⁷⁴ disposant de peu de ressources, le *deal* peut apparaître comme une solution possible.

Dans nos cités, le passage de la consommation au *deal* se fait aussi en fonction de la situation sociale de la personne. En fait, le passage d'un statut de consommateur à celui d'usager-revendeur est relativement simple, pourvu que l'on dispose d'une bonne réputation et de solides réseaux de connaissances. Le nouveau *dealer* va d'abord démarcher des personnes dont il sait qu'elles fument. L'organisation du système de distribution des drogues se superpose à des réseaux de sociabilité pré-existants⁷⁵. On ne peut alors dire, dans ce cas, que le marché s'étend par prosélytisme. Le prosélytisme joue davantage entre fumeurs et non-fumeurs. L'augmentation du marché ne se fait pas tant par une extension géographique que par l'arrivée des plus jeunes sur le circuit de la consommation. La banalisation de l'usage du cannabis dans les cités de "banlieue", comme celui de l'alcool ou des médicaments, apparaît lié aux conditions de vie, à l'indétermination sociale et à la perte des perspectives professionnelles des jeunes qui y vivent. "Au fond on pourrait se demander si arrêter le *shit*, ce n'est pas marquer un seuil, symboliser son entrée dans la vie adulte en enterrant sa vie d'adolescent et ses déviances les plus apparentes", s'interrogent Michel Kokoreff et Patrick Mignon⁷⁶. Mais l'indétermination sociale touche des âges de plus en plus élevés et de nombreux hommes de plus de 35 ans fument du *shit*. Peut-être fument-ils moins et de façon différente, mais ce phénomène semble beaucoup plus lié à la situation sociale qu'à l'âge. Être dans la galère, c'est avant tout ne pas disposer d'argent pour "bouger", pour consommer⁷⁷.

Ce même contexte constitue le cadre du passage à un rôle actif dans les activités illégales. Pour un jeune célibataire, habitant chez ses parents et n'ayant pas de perspectives de

⁷² C-H de Choiseul Praslin, 1991. Le défaut de cette analyse est de proposer un même schéma théorique pour des drogues différentes, cannabis, héroïne et crack.

⁷³ M.H. Moore, 1967 et 1973.

⁷⁴ Mais il peut s'agir aussi bien de lycéens issus des classes moyennes que d'adolescents issus de populations précarisées. Le phénomène paraît davantage lié à la faiblesse des ressources disponibles à cet âge de la vie qu'à la classe sociale.

⁷⁵ P. Bouhnik et M. Joubert, 1992

⁷⁶ M. Kokoreff et P. Mignon, Février 1994.

⁷⁷ Consommer, c'est déjà rester dans le réseau d'échanges marchands et symboliques de la cité. Il ne s'agit pas seulement d'acheter du cannabis, mais aussi des biens de consommation courante, vêtements, matériel audio ou vidéo, etc... C'est avant tout participer à une manière d'être, en montrant par des signes extérieurs ses capacités à trouver des moyens de vie.

- 17 professionnalisation, le fait de devenir revendeur n'apporte que des bénéfices alors que la prise de risques, pour une personne mariée ayant des enfants, n'est pas la même. La situation sociale est alors déterminante.

Ce passage de la consommation au *deal* reste un problème fondamental dans l'étude de l'économie illégale. Parfois, on postule que la répression "dynamise" l'économie de la drogue, en forçant les usagers à devenir vendeurs ; parfois, au contraire, qu'elle peut parvenir à neutraliser le trafic en dissuadant les consommateurs. "Les consommateurs sont-ils découragés par le niveau des prix ou développent-ils, au contraire, une activité criminelle destinée à contrecarrer les effets de la hausse?" demande Pierre Kopp⁷⁸. Cette question est intéressante en ce qu'elle met bien en exergue l'idée de la correspondance entre revenus et dépenses. Cependant, elle nous incite à replacer l'analyse économique à un niveau plus général, celui des ressources légales disponibles dans les cités de banlieue. Rien n'empêcherait effectivement un consommateur d'équilibrer ses dépenses en augmentant ses revenus légaux. Le problème, dans ces lieux précis qui concentrent des populations précarisées et ayant un accès faible aux revenus du travail légal, n'est pas celui de l'élasticité de la demande, mais bien des recours possibles pour se procurer de l'argent. Le passage du consommateur au *deal* n'est peut-être alors pas seulement dû à la nécessité, pour celui-ci, de financer sa consommation, mais, plus simplement, à l'obligation de trouver des revenus monétaires. Le fait qu'il consomme du cannabis et qu'il bénéficie d'une bonne connaissance du marché lui facilite certainement les choses ; mais toute autre activité, légale ou illégale peut être utilisée.

En replaçant ainsi le problème de l'extension du marché du cannabis dans un contexte précis, celui des cités de banlieue, en le différenciant d'autres populations de consommateurs, on peut voir se dégager des hypothèses différentes des explications classiques sur l'économie illégale. Dans le contexte économique spécifique de ces lieux, c'est d'avantage le déficit d'accès au monde du travail légal qui conduit à recourir à des modes de travail illicite et pas uniquement dans le domaine des drogues. Si il est vrai qu'un certain nombre de personnes, à travers ces pratiques, peuvent arriver à se professionnaliser dans l'illégalité, il n'en reste pas moins que les réseaux de distribution du cannabis sont d'avantage liés à une économie de survie qu'à la nécessité de financer une consommation toujours plus onéreuse. Une personne peut ainsi occuper des positions très diverses dans l'économie souterraine selon les discontinuités de sa position sociale et professionnelle.

L'économie souterraine dans les cités de banlieue ne peut alors être considérée séparément du marché du travail légal, des flux monétaires disponibles et du contexte économique général.

LA PLACE DES TRAFICS DANS LA VIE DES USAGERS D'HÉROÏNE CONSIDÉRÉE A PARTIR DE L'HISTOIRE DES PERSONNES INCARCÉRÉES

Patricia BOUHNİK⁷⁹

⁷⁸ P. Kopp, 1994.

⁷⁹ Maître de Conférences de sociologie à l'Université de Nantes, Chercheur au GRASS et à RESSCOM

La question de l'argent représente un fil rouge dans la vie des usagers de drogues dures en banlieue. A partir des conditions matérielles de la vie sur les cités, des premières relations d'argent fondées sur l'envie, le manque et le besoin, elle traverse les phases de bricolage qui voient s'installer les premiers systèmes de survie en milieu précaire, pour finir par devenir un besoin permanent, lancinant, qui écrase tout sur son passage et ligote la personne au monde des relations et des échanges illicites. En travaillant sur un temps assez long avec des personnes incarcérées pour usage de drogues dures⁸¹, nous avons pu nous rendre compte que les phases d'incarcération ne coupaient pas le fil : mais que là encore, il leur fallait garder le contact avec l'argent ; pour supporter la prison, mais aussi pour retrouver les moyens de reprendre leurs activités à la sortie. Ce que nous présentons dans ce texte ne vise pas à constituer un « modèle » du marché des drogues (ce n'était pas notre objet), mais à en comprendre un aspect particulier : celui qui correspond aux usagers vivant dans des milieux précarisés, qui y sont rentrés par le biais de la nécessité (trouver des ressources, assurer leur consommation) et qui ont vu, plus que les autres, leur histoire cassée à plusieurs reprises par les incarcérations puis par la contraction du sida. Il s'agit là de personnes qui « payent » dans tous les sens du terme : social, monétaire et répressif. Si quelques-unes, dans leur trajectoire, ont pu à un moment donné, accéder à des places plus élevées dans le système (la plupart ont « vendu » à divers échelons de celui-ci), au moment où nous les voyons, elles sont retombées dans la dépendance, sur le plan de leurs relations et de leurs ressources et devront « galérer » pour retrouver l'argent qui leur permettra de reprendre leurs activités. Les positions n'en sont pas pour autant égales : ceux qui ont réussi à conquérir une place dans la sphère de la délinquance disposent de plus d'atouts que les autres, les places dans la sphère du deal étant plus facilement soumises à des fluctuations. Nous commencerons par présenter les modèles de trafic fonctionnant pour notre population (héroïne pour les quartiers périphériques des grandes villes) avant d'examiner comment ils participent au resserrement des relations d'interdépendance propre à ces milieux. Les données de la Seine Saint-Denis et de Marseille se sont croisées parfaitement autour de ce thème : il s'agit de logiques sociales et économiques qui sont de même nature. Seules changent les conditions dans lesquelles les positions sont acquises puis perdues sur le marché (trajectoires). Il nous est apparu ici que les facteurs économiques, psychologiques et sociaux étaient très liés.

LES PRISES DE POSITION SUR LE MARCHÉ

Nous retrouvons, dans l'histoire des personnes rencontrées, plusieurs manières de prendre position sur le marché des drogues illicites. Quand on travaille à partir de la reconstitution des trajectoires il est difficile de présenter une vision trop fixe et structurée du marché local. Il existe bien toute une gradation de positions sur le marché local (simple usager, usager-revendeur, revendeurs non usagers, *dealers* de cité et *dealer-approvisionneur*), mais ces positions ne constituent souvent qu'un passage, un moment, dans l'histoire des personnes. Chaque entrée renvoie à une trajectoire différente : certains, avec des antécédents en matière de délinquance, ont abordé le marché de la vente d'héroïne dans l'optique de profiter de bénéfices apparemment faciles, avec la volonté de ne pas « toucher », ou alors en ne consommant que modérément, sans croire que cela puisse prêter à conséquence, sans considérer que cela ait un quelconque rapport avec la condition des « camés » qu'il s'agissait d'approvisionner. Ils déchanteront vite, la quasi totalité des personnes intégrées au système de vie des cités devenant, à un moment ou un autre, consommateur. L'importance des risques pris dans la grande délinquance en a également conduit certains à se reconverter dans le *deal* dans l'espoir de se « ranger ». D'autres sont devenus « vendeurs de rue », uniquement par nécessité, besoin de trouver l'argent leur permettant de survivre et/ou de se payer leur consommation. Ils ont commencé, quand une opportunité se présentait, par acheter une quantité de produits qui leur a

⁸⁰ Sociologue, RESSCOM

⁸¹ Ce travail est le fruit d'une recherche effectuée pour l'ANRS (1996), auprès des usagers d'héroïne proches du risque sida (la moitié d'entre eux étaient séropositifs ou malades, ceux de l'autre moitié continuaient à utiliser la voie intraveineuse). Cela sur deux sites : la prison de Villepinte en Seine Saint-Denis. Celle des Baumettes à Marseille. Des entretiens approfondis auprès de chacun d'entre eux (dix personnes par sites), étalés sur près d'une année, nous ont permis de comprendre comment ils vivaient tant avec la prison, le sida, l'héroïne, qu'avec les autres éléments de leur « système de vie » (sociabilités, affects, survie quotidienne).

19 permis de se constituer une première clientèle. Ceux qui étaient déjà consommateurs d'héroïne à ce moment là ont du apprendre à gérer une « réserve » pour leur consommation et une part permettant d'assurer son autofinancement. Beaucoup pensent que le *dealer*, pour bien jouer son rôle, ne doit pas être trop dépendant de sa consommation, ou tout au moins ne pas le laisser paraître. Quelques-uns sont « de la cité » mais tentent de s'en distinguer progressivement par leur style de vie : ils appartiennent à un réseau, essayent d'avoir des relations plus médiatisées au consommateur et d'apparaître comme des « professionnels » (assurer la protection des transactions, la qualité et le suivi de la marchandise). Dans la population incarcérée, la plupart de ceux qui ont commencé par *dealer* à partir du « besoin », de la nécessité (se faire de l'argent à tout prix) « chutent » vite dans la consommation, avec un style d'activité qui se précarise : ils s'endettent, perdent toute position de force sur le marché et prennent de nombreux risques. Seuls quelques petits usagers-revendeurs, gérant bien leur consommation, réussissent à « monter en grade » et à devenir des *dealers* reconnus. La majorité d'entre eux, quelle que soit leur entrée sur le marché, ne réussit pas à échapper à ce que nous avons appelé le « système de vie » qui, dans le monde de l'héroïne, relie les différentes dimensions des logiques de survie⁸².

LES INTERDÉPENDANCES

Le « deal de proximité » qui permet à l'usager-revendeur d'assurer sa consommation, le lie en même temps doublement : liaison à son milieu - « ceux de la cité » - qu'il connaît depuis qu'il est enfant et avec lequel il ne réussira pas toujours à adopter une position purement marchande dans les échanges, l'interconnaissance restant dominée par les solidarités ; liaison avec les relais et contraintes des chaînes et filières de trafic. Devenir un vrai vendeur, cela veut dire, couper avec les sentiments ; mais cela risque aussi de faire perdre les relais qui permettent au marché de s'étendre. L'attitude qui consiste à donner à ceux qui n'en ont pas, à prêter de l'argent à celui qui est fauché ou à payer la tournée, permettent en effet au marché de s'étendre, et à le rendre accessible. Avant de devenir des consommateurs avérés, ils ont tous rencontré quelqu'un de proche qui les a aidé, leur a prêté de l'argent, leur a donné du *shit* puis de la *came* pour « essayer », parce qu'ils n'avaient pas d'argent. Le vendeur qui se situe en « intermédiaire » n'a plus de relations directes avec le client et ne croise que les revendeurs ; il s'approvisionne à un « gros revendeur », ou va chercher lui-même la marchandise dans le pays producteur ou distributeur. Pour l'héroïne, la complexité des circuits conduit à aller vers des relais, en essayant de brouiller les pistes. Le problème de ceux qui sont partis des cités, c'est qu'ils restent connus, et donc tenus par le système d'inter-connaissance ; ils se trouvent donc aussi dans une relative fragilité les exposant aux « balances » (usagers-revendeurs « retournés » par la police). Tout le paradoxe de l'économie des cités se tient là : à la fois une très forte possibilité d'expansion du marché par le biais de l'interconnaissance et des liens de sociabilité et, par le même biais, une très grande vulnérabilité, car les trafics illicites supposent un minimum de discrétion et d'anonymat.

LES PRIX ET LES DÉPENSES

Les conditions financières de l'usage d'héroïne ne ressemblent en rien à celles du cannabis. Si l'on considère les dépenses d'un usager moyen - qui tente d'équilibrer un mode de vie (exemple d'une personne s'efforçant de consommer modérément) - avec une consommation quotidienne d'un gramme, on arrive à un budget (y compris l'hôtel et les frais courants, nourriture, déplacements..) qui peut atteindre entre 30 et 40 000 francs par mois. Encore s'agit-il là d'un consommateur « raisonnable ». Dans ce cas de figure, il n'y a pas beaucoup d'autres possibilités que de s'engager dans des activités illicites. Le *deal* ou la revente, apparaissent comme les ressources les plus accessibles, les moins risquées. Certains vont se cantonner à ne vendre que ce qui est nécessaire pour assurer le paiement de leur consommation et de leurs frais, ce qui va supposer qu'ils vendent (si on tient compte du prix d'achat et des frais) au moins cinquante grammes par mois, soit trois cents paquets à 300 francs, cela malgré le fait que leur consommation personnelle de *came* leur a coûté moitié prix. Il s'agit d'un véritable travail qui demande que l'on gère tout un réseau de clients et que l'on s'assure de sa fidélité. En cas de

⁸² P. Bouhnik (1994)

- 20 défaillance, avec un tel volume de transaction, c'est directement la consommation personnelle qui en subit les conséquences. C'est la raison pour laquelle certains ont été tentés de développer leurs ventes, de manière à se « garantir » et à avoir un peu d'avance.

Pour les calculs en vigueur : avec cinq grammes le revendeur se fait 30 paquets (avec 0,2 gramme d'héroïne par paquet, le reste en coupe), chaque paquet étant vendu de 200 à 300 francs en fonction du client. Bénéfice net : 5000 francs pour chaque part de cinq grammes. Les paquets à un demi gramme (en fait entre 0,3 et 0,4) dégagent un bénéfice un peu moindre : autour de 3500 francs (avec des variations selon le degré de coupe). Le problème rencontré dans les trafics de cité ou de rue, c'est que les grammes ne sont pas forcément « pesés » et que la part d'*arnaque* peut devenir importante. Mais le vendeur doit prendre garde : s'il veut garder sa clientèle, il ne doit pas trop dégrader la qualité de ses produits, au risque de voir les gens s'adresser à quelqu'un d'autre. Beaucoup choisissent, dans ces conditions, d'alterner les périodes de coupe et les périodes de qualité en fonction des périodes et des conditions d'approvisionnement. Ils s'efforcent de maintenir une certaine incertitude⁸³ en même temps que de conserver leur réputation. Les sommes d'argent qu'un vendeur moyen voit passer peuvent être considérables, sans que rien ne change dans sa situation : tous, quand ils y réfléchissent, ont du mal à réaliser que toutes ces sommes aient pu passer dans la came. La différenciation des prix et des qualités est censée par ailleurs assurer des accès différenciés au marché. L'héroïne « blanche » (de meilleure qualité) est la plus chère ; avec la « marron » les prix sont inférieurs, mais les besoins augmentent. Pour ne pas être « accroché », il faut consommer de la meilleure qualité, mais elle est trop chère, alors il n'y a plus qu'à se rabattre sur la « pako » (pakistanaise, marron) qui « accroche » plus, et dont ils seront conduits à consommer de plus grandes quantités. Les dépenses de consommation semblent varier au gré des rentrées financières et de la capacité de la personne à les assurer. Les fluctuations sont d'autant plus importantes que les usagers pratiquant la « délinquance de nécessité » connaissent des fortunes variables et dépensent au jour le jour ce qu'ils réussissent à voler. Celui qui fait un « casse » va pouvoir acheter pour 2 à 3000 francs tout de suite et dépenser le reste sur un mode ostentatoire ; celui qui n'a réussi qu'un vol à la roulotte ou à l'arraché se contentera de la dose.

LES VOIES POUR SE PROCURER L'ARGENT

Le milieu social et les possibilités de garder des soutiens matériels et des activités professionnelles permettent à ceux qui sont les moins précarisés de ne pas s'engager dans d'autres activités illicites. Cela suppose soit d'avoir de gros moyens (une consommation régulière de cocaïne coûte environ 30 000 francs par mois, 25 000 francs pour l'héroïne) ou de ponctionner son environnement et de s'endetter. Une voie légale précaire consiste à utiliser divers expédients : l'argent des secours (RMI, aides sociales, allocations) et très vite la « manche » pour réussir à collecter le minimum permettant de se shooter avec l'héroïne la moins chère : cette version suppose au moins 500 francs par jour. Une petite et moyenne délinquance très diversifiée est choisie par un bon nombre de ceux que nous avons interrogés : il s'agit de ressources qui, suivant l'habileté et l'expérience des personnes, peuvent être régulières, mais restent aléatoires. La tension qui pousse à « récolter » à tout prix les sommes d'argent jugées nécessaires aux dépenses de came, journalières ou hebdomadaires, conduit à multiplier les prises de risques et à les intégrer comme un élément de la vie quotidienne. L'escalade peut conduire ceux qui avaient déjà quelques expériences et relations dans les activités délinquantes à passer au stade supérieur : la pression de la nécessité et le besoin de disposer de l'argent au jour le jour conduisant à accentuer les prises de risques. Il existe des degrés assez clairement perçus dans cette « délinquance de besoin » (chaque « coup » apporte l'argent qui sert directement à acheter les produits) : l'engagement varie suivant le rapport à la prise de risques, mais aussi en

⁸³ C'est la tactique utilisée par les vendeurs de fioles de cocaïne dans *Clockers*, le roman de Richard Price. En même temps le vendeur qui veut durer dans ce métier ne doit pas « trafiquer ». Il ne doit donc pas être trop soumis à la pression du besoin. C'est le cas de Strike dans le roman, qui ne consomme pas et s'en tient à de strictes règles de conduites à son niveau de vendeur de rue (clocker).

- 21 fonction de l'état physique de la personne. Certains passent ainsi de l'escroquerie au cambriolage, puis au vol à l'étalage, en transitant par le vol à la roulotte. Plus on se sent « en forme », plus on se sent capable de prendre certains risques.

INSÉCURITÉ ET PRÉCARISATION DU TRAFIC

Les témoignages évoquent deux situations contrastées en matière de sécurité des relations de trafic sur les quartiers : la fréquence des relations de « balance » qui font que les règlements de compte se déroulent souvent à coups de dénonciation lors des interpellations et enquêtes de police. Le client interpellé « balance » celui de ses *dealers* avec lequel il a des problèmes, sinon des dettes (c'est d'ailleurs en partie pour qu'il se livre à cette dénonciation que souvent on l'arrête) ; un revendeur ou un *dealer* peuvent aussi être conduits à *balancer* certains de leurs clients, mais il devront alors revoir complètement leurs implantations. On aura tendance à se méfier des « dealers qui prennent » (consomment l'héroïne) parce que risquant de mettre tout le réseau en danger. Même chose pour les « jeunes dealers » qui viennent sur le marché essentiellement pour l'argent et qui n'auraient aucun scrupule à « balancer ». A côté de cette suspicion et de ce risque, un autre soupçon plane sur certains *dealers* ayant relativement pignon sur rue : celui d'être protégé par la police, d'être informés des rafles, de se tenir à l'écart au bon moment ou de ressortir un peu trop facilement du commissariat.

Dernier problème : les usagers qui en ont les moyens physiques ou qui jouent sur l'intimidation tentent, quand ils n'ont plus d'autres ressources, d'« arnaquer le dealer ». Cette formule, quand il s'agit du *dealer* de cité, constitue un acte véritablement désespéré, car il signifie que l'on sort du système, que l'on est plus capable de tenir son rôle dans le jeu des échanges, que l'on est en bout de course. Quand, par contre, il s'agit de *dealers* inconnus sur la zone (quelqu'un qui essaye de s'implanter), *arnaquer le dealer* peut devenir un jeu parfaitement accepté.

UNE ÉCONOMIE AU JOUR LE JOUR

L'argent vite gagné sur le tas se dépense aussi vite. C'est une remise en jeu permanente qui veut que quand on a gagné sur la cité (et que ça se sait), on ne lésine pas à la dépense. La dépense ostentatoire n'est le fait que de ces revendeurs qui oscillent entre des temps où l'argent « brûle les mains » et des moments de retombée régulière dans la précarité. A tous les premiers degrés du trafic qui sont liés à une consommation, le raisonnement économique reste un calcul à très court terme, au jour le jour. L'incertitude quant à la possibilité réelle d'accéder à sa consommation journalière est telle, même chez un petit revendeur, que la construction de comportements d'épargne ou de calcul, a du mal à s'opérer, à quelques exceptions près. Outre la consommation ostentatoire, il y a ce souci, chez le vendeur, d'assurer sa dose du lendemain : difficile d'aller beaucoup plus loin. Au départ, ils pensent tous qu'ils vont pouvoir mettre de l'argent de côté, aider leurs parents, s'acheter une maison, une voiture : mais les gains ne peuvent se transformer de cette façon que s'ils ne consomment pas, ou qu'ils réussissent à s'en tenir à des limites très strictes, ce qui est finalement assez rare. L'entraînement dans le *deal* devient en lui-même un élément de dépendance : ils en parlent comme quelque chose qui les tient, auquel ils ne résistent pas car c'est le seul moyen qui ne soit pas trop risqué pour se procurer de l'argent. Pour un usager-revendeur, le mécanisme qui conduit à ne plus avoir envie de travailler dans l'économie légale relève moins, comme on le croit souvent, du calcul selon lequel il réussit à gagner en une journée ce qu'il gagnerait autrement en un mois, que de la sensation qu'il est totalement démotivé de travailler pour voir l'argent se volatiliser de cette manière. Pour une économie aussi dépensière (2 à 3000 francs dépensés certains jours), il n'est plus pensable de travailler dans les circuits ordinaires ; en fait l'argent n'a plus le même sens, la même valeur.

L'ANCRAGE ÉCONOMIQUE, L'ENDETTEMENT ET LES DÉPENDANCES

Tant que l'on réussit à maintenir une position dans le système de vente, donc à vivre des bénéfices du trafic, il est très difficile d'en sortir. L'argent gagné devient la condition du maintien de tout un style de vie : on y acquiert un certain confort (sorties, restaurant, vie à l'hôtel). Mais en même temps on découvre que l'on est devenu totalement dépendant du système, que l'on ne pourra plus arrêter que forcé : une situation en même temps vécue comme angoissante parce que le moindre écart peut faire basculer vers la précarisation. Du côté des consommateurs, quels que soient les modes d'accès à l'argent, se posent presque toujours des problèmes de régulation : comment assurer la continuité de l'approvisionnement, en sachant que les dépenses moyennes oscillent entre 1000 et 3000 francs par jour ? Sur de telles sommes, il y a évidemment nécessité d'introduire de la souplesse dans les transactions ; une souplesse qui va contribuer à resserrer encore plus fortement les relations d'interdépendance. En effet, le premier moyen consiste à laisser une marge pour du crédit et de l'endettement : une marge qui ne peut être trop forte si l'on ne veut pas déstabiliser le système. Il existe plusieurs degrés de jeu sur la dette et le crédit. Le premier se joue au sein même des relations d'interconnaissance entre les petits revendeurs de quartier et les usagers. Ils appartiennent au même milieu et font jouer les mêmes soutiens : il devient, à ce compte très difficile de faire fonctionner un endettement trop important sur une même personne. Le revendeur n'a pas les moyens de laisser trainer des ardoises trop fortes, ou alors c'est pour exercer une emprise sur des personnes à qui l'on est susceptible de demander des services. La stratégie de certains usagers qui ne peuvent pas payer consiste, dans ce cas, à multiplier les petites dettes, à les répartir en plusieurs points des réseaux d'approvisionnement avec une montée conséquente des prises de risque. Cette position est possible un certain temps, mais quand les dealers se trouvent eux-mêmes en difficulté, ils n'hésitent pas à tout entreprendre pour récupérer l'argent qu'on leur doit. Ils ne prêtent que quand il existe un minimum de familiarité, de connaissance et de sécurité ou que le client est devenu régulier. L'un de nos interlocuteurs évaluait à six mois le temps de relations d'achat qu'il fallait avoir pour commencer à pouvoir bénéficier du crédit. Une autre manière, déjà évoquée à propos des filles, consiste à se prostituer auprès du dealer ; de manière occasionnelle, ou encore de manière plus systématique : le *tapin* devenant le seul moyen de se procurer l'argent pour la *came*. Cette pratique est justifiée par certains comme une manière d'« aider » (de « soutenir ») la fille : la prostitution n'est pas assumée comme telle.

LES LIENS DANS LE DEAL

Dans tous les cas, avec le *deal*, les « liens » se trouvent faussés et peuvent se dégrader : un certain nombre de personnes tiennent à cet égard un double discours lié à une conscience de la dimension destructrice du *deal* d'héroïne, et à la nécessité vécue de devoir y recourir. Le lien ne peut plus se cantonner à la personne, il se trouve redoublé, dédoublé, sans que l'on soit sûr de la part qui va prendre le dessus en cas de difficulté. Pourtant, en multipliant ses dealers, un usager peut réussir à établir une hiérarchie dans les degrés de compréhension et de négociation sur lesquels il peut compter. Parmi leurs vendeurs, certains parlent de *dealers* avec lesquels ils ont sympathisé et qui, à l'occasion, leur avancent ou leur donnent ce dont ils ont besoin. Ces situations ne sont pas exceptionnelles, mais elle ne suffisent de toutes les façons pas à assurer le suivi d'une consommation. Elles fonctionnent comme des recours. Pour les gros consommateurs, la situation peut être différente : à partir d'un certain volume de transactions, la part de l'endettement est susceptible d'être absorbée par la relation de clientèle. Ceux qui tournent à sept grammes par jour (cas d'un couple) réussissent à avoir du crédit : avec un vendeur qu'ils connaissent depuis longtemps, ils obtiennent l'avance de la *came* ; ils ne peuvent tout rembourser, mais dans l'ensemble le vendeur s'y retrouve. Ces usagers représentent une part stable dans leurs transactions. L'assurance de voir la relation maintenue, malgré les problèmes financiers, permet au vendeur de se « rattraper » : non qu'il réussisse à récupérer l'argent des doses avancées (il semble que la temporalité de l'usager ne permette pas de revenir en arrière et de payer pour une marchandise qui a déjà été consommée), mais par le biais d'autres techniques, en particulier le fait de « couper » les doses des débiteurs. En vendant moins de marchandise que celle pour laquelle l'usager paie, le vendeur fait fonctionner une forme de remboursement d'autant plus avantageuse que, selon les usagers, cette drogue coupée accentue l'emprise du produit, appelle d'autres consommations.

Pour finir, un mot sur ce qu'induit cette logique économique sur les personnes qui sont insérées dans un système de vie lié à l'héroïne. L'impossibilité de mener leur expérience toxicomaniaque en dehors de la zone des pratiques trafiquantes conduit à voir se resserrer l'implication de tout un chacun, à un niveau ou à un autre, dans le trafic. C'est cela qui fait qu'ils se vivent prisonniers d'un « milieu » qui les tient et qui ne leur offrent comme choix que l'engagement dans des prises de risques encore plus importantes. Les récits relatifs à la manière dont ils ont croisé le sida sur leur chemin, comme ceux traitant de leurs diverses incarcérations, évoquent directement cette chaîne de déterminations qui part de leur détresse sociale et économique et de la manière dont le couple deal-consommation est venu leur offrir l'illusion d'une alternative.

Nous avons dans ce texte mis entre parenthèses la plus grande partie de ce qui fait la spécificité et la densité de leur système de vie : que ce soient les liens sociaux et affectifs, les ressorts sensibles qui conduisent à l'entraînement dans ce jeu des interdépendances. La relation d'échange entre l'argent (ou autres supports : prostitution, services, marchandises) et les drogues dures se trouve complètement imbriquée dans un système de prise de risques, de débrouille quotidienne et d'inscription sur un territoire social déterminé. Les trafics en banlieue impliquent tout l'environnement, réagissent sur chacune de ses composantes (la famille, les amis, les acteurs sociaux,...). Le facteur « sida » est venu aussi infléchir de manière importante le système : une partie non négligeable des usagers d'héroïne, touchés par le virus, connaissent une augmentation encore plus forte de leur vulnérabilité quand la maladie se déclare. Avant, ils s'efforcent de cacher leur situation pour continuer à tenir leur place dans les réseaux d'échanges ; après cela devient beaucoup plus difficile. Ils participent à la précarisation du petit *deal* qui sera pratiqué dans des conditions de sécurité de moins en moins assurées, tant pour ce qui est des risques d'interpellation que de la relation aux circuits de vente.

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER P.A.
Carrières de trafiquants et réintégration sociale aux Etats-Unis, In : EHRENBERG A., MIGNON P., Drogues politique et société, p.258-273, Paris, Le Monde Editions, Ed. Descartes, 1992
- ADLER P.A.
Wheeling and dealing : an ethnography of an upper-level drug dealing and smuggling community, New York, Columbia University Press, 1985
- ADLER P.T., ADLER P.
Criminal Commitment among Drug Dealers, Deviant Behavior , 1992, vol.3, p.117-135
- ALTSCHULER D.M., P.J. BROUNSTEIN
Patterns of drug use, drug trafficking, and other delinquency among inner-city adolescent males in Washington D.C., Criminology , 1991, 29, p.589-621
- BARRE M.D.
Toxicomanie et délinquance, du bon usage de l'usager de produits illicites
CESDIP, Etudes et données pénales, 1994, n°70
- BARRE M.D.
De l'interprétation des statistiques pénales en matière de toxicomanie
In : OGIEN A., MIGNON P., La demande sociale de drogues, p.193-200, Paris, La documentation Française, Drogues et toxicomanies, 1994
- BAUMER E.
Poverty, Crack, and Crime : A Cross-City Analysis
Journal of Research in Crime and Delinquency , 1994, Vol 31, n°3, p.311-327
- BEAN P.T., WILKINSON C.K.
Drug taking, crime and the illicit supply system
British Journal of Addiction , 1988, 83, p.533-539
- BECKER G., MURPHY K.
A Theory of Rational Addiction
Journal of Political Economy , 1988, vol.96, 4
- BEN SALEM C., LALAM N., SCHIRAY M.
Les activités illicites liées au trafic de stupéfiants : Enquête sur la banlieue Sud de l'agglomération parisienne
CIRED-CNV, déc. 1995
- BERNAT DE CÉLIS J.
Fallait-il créer un délit d'usage illicite de stupéfiant ?
La Documentation Française, 1995
- BOOKSTABER R.
Risk and structure of the black market for addictive drugs
American Economist, 1976, 20, (1), p.26-29
- BOUHNİK P.
Le monde social des usagers de drogues dures en milieu urbain défavorisé
Thèse de sociologie, Université Paris VIII, 1994
- BOUHNİK P., JOUBERT M.
Economie des pratiques toxicomaniaques et lien social
Dépendances, 1992, vol. 4 n°3
- BOUHNİK P.
La drogue au quotidien
Esprit, 1990, 10, p.54-71
- BOULLENGER N., COPPEL A., WEINBERGER M.
Les recherches françaises de terrain sur les toxicomanies
In : Penser la drogue. Penser les drogues, tome I, Paris, Ed. Descartes, 1992

- 24 BOURGOIS P.
Une nuit dans une shooting gallery. Enquête sur le commerce de la drogue à East Harlem, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, septembre 1992, n°94, p.59-78
Homeless in El Barrio. La vie d'un dealer portoricain de Harlem
Actes de la Recherche en Sciences Sociales, juin 1992, n°93, p.59-68
- BOYLE K., ANGLIN M. D.
To the Curb : Sex Bartering and Drug Use Among Homeless Crack Users in Los Angeles
p.159-185
- BROCHU S.
Drogue & criminalité. Une relation complexe
De Boeck Université, Les Presses de l'Université d'Ottawa et de Montréal, 1995
- BUI-TRONG L.
L'insécurité des quartiers sensibles
Les cahiers de la Sécurité intérieure, 1993, n°14
Violence et trafic de drogue dans les banlieues
doc sten., s.d.
- CABALLERO F.
Droit de la drogue
Paris, Dalloz, 1989, 720 p.
- CALVI F.
L'Europe des Parrains, la mafia à l'assaut de l'Europe
Paris, Grasse, 1993
- CASTEL R., OGIEN A., BENARD M., BONNEMAIN C., LECLERC G., WEINBERGER M.
Les sorties de la toxicomanie. Types, trajectoires, tonalités
GRASS-MIRE, Paris, 1992
- CASTEL R., COPPEL A.
Les contrôles de la toxicomanie : régulations légales et régulations sociétales
In : EHRENBERG A., Individus sous influence : drogues, alcool, médicaments psychotropes, p.237-256, Paris, Ed. Esprit, 1991
- CAULKINS J.-P.
Thinking about displacement in drug market : why observing change of venue isn't enough
The Journal of Drug Issues, 1992, 22, p.17-30
- CESONI M.L.
Enquête et inventaire sur les substances psychoactives en Afrique
Rapport à la commission des communautés européennes, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), secrétariat général unité drogues, Bruxelles, TRANS (Toxicomanies : recherches, actions Nord-Sud), CETEL, 1993, 2 vol., 214 p.
- CHAIKEN, M.R., JOHNSON B.D.
Characteristics of Different Types of Drug Involved Offenders
Washington, U.S. Department of Justice, 1988
- CHAMBAT P.
Modes de consommation : Mesure et démesure
Paris, Ed. Descartes, 1992.
- CHOISEUL-PRASLIN C.H. (de)
La drogue, une économie dynamisée par la répression
Paris, Presses du CNRS, 1991
- CONSEIL DE L'EUROPE, GROUPE POMPIDOU
Etude multivilles sur l'abus de drogues
Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1987
- CONSEIL DE L'EUROPE, GROUPE POMPIDOU
Etudes multi-villes : Tendances de l'abus de drogue dans treize villes européennes
Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1994
- CONSEIL NATIONAL DES VILLES
L'économie souterraine de la drogue : réalités des activités illégales liées au trafic de stupéfiants dans quelques quartiers, synthèse de recherche, Paris, 1994
- COPPEL A.
Le Forum des Halles aux marges de la marge : 1986-1987
Paris, FIRST, 1989
- COPPEL A., BOULLENGER N., WEINBERGER M.
Bibliographie des travaux français sur la toxicomanie
In : Penser la drogue. Penser les drogues, tome III, Paris, Ed. Descartes, 1992
- DELPIROU A., LABROUSSE A.
Coca Coke
Paris, Ed. La découverte, 1986
- DORN N., SOUTH N.
Drugs markets and law enforcement
British Journal of Criminology, 1990, Vol.30, n°2
- DUPREZ D., KOKOREFF M., VERBEKE A.
Des produits aux carrières : contribution à une sociologie des stupéfiants
CLERSE-IFRESI-CNV, 1995
- EATHERLY B.J.
Drug-Law Enforcement : Should We Arrest Pushers or Users ?
Journal of Political Economy, 1974, 82, (1)
- EHRENBERG A.
Penser la drogue. Penser les drogues
3 tomes, Paris, Ed. Descartes, 1992
- EHRENBERG A.
Individus sous influence. Drogues, alcools, médicaments psychotropes
Paris, Ed. Esprit, 1991
- EHRENBERG A., MIGNON P.
Drogues, Politique et société
Paris, Ed. Descartes, 1992
- FATELA J.
Drogue, micro-économie et pratiques urbaines en France
Rapport pour le Conseil de l'Europe (Groupe Pompidou), DGLDT, avril 1992
- FAUPEL C.E.
Heroin Use, Crime and Employment Status
The Journal of Drug Issues, 1988, 18, (3), p.467-479
- FRASER A., MICHAEL G.
Changing Trends in drug use, an initial follow up of a local heroin using community
British Journal of Addiction, 1988, 83
- FONSECA G.
Economie de la drogue : taille, caractéristiques et impact économique
Tiers-Monde, 1992, 131, p.489-516
Géopolitique et économie politique des drogues, Futuribles, 1994, n°185
- GOLDSTEIN P.J.
Prostitution and Drugs
Toronto, Lexington, 1979

- 25 GREEN S.T., GOLDBERG D.J., CHRISTIE P.R., FRISCHER M., THOMSON A., CARR V., TAYLOR A.
Female streetworker prostitutes in Glasgow : a descriptive study of their lifestyle
Aides Care, 1993, n°5, p.321-335
- GUERRIERI R., PINELL P., ZAFIROPOULOS M.
Infractions à la législation sur les stupéfiants : analyse des interpellations des étrangers en France
Déviance Soc., 1982, 6, (3), p.259-279
- HALL James N.
Histoire du crack : échec de la prohibition, promesses de la prévention
In : EHRENBERG A., MIGNON P., Drogues politique et société, p.212-229, Paris, Le Monde Editions, Editions Descartes, 1992
- HANSON B., BESCHNER G., WALTERS J., BOVELLE E.
Life with Heroin
Lexington, Lexington Books, 1985
- HAYESLIP D.W.
Local level Drug Enforcement : New Strategies
Report n°213, Washington D.C., US Department of Justice, National Institute of Justice, 1989
- HUNT D.E.
Drugs and Consensual Crimes : Drug Dealing and Prostitution », In : TONRY M., WILSON J.Q., Drugs and Crime, Crime and Justice : A Review of Research, Chicago, The University of Chicago Press, 1990, vol.13, p.159-202
- INCIARDI J.
Careers in Crime
Chicago, Rand McNally, 1975
- INCIARDI J.A., POTTIEGER A.E.
Crack-Cocaine Use and Street Crime
The Journal of Drug Issues, 1994, 24, (2), p.273-292
- INCIARDI J.A., HOROWITZ R., POTTIEGER A.E.
Street Kids, Street Drugs, Street Crime : An Examination of Drug Use and Serious Delinquency in Miami
Belmont, CA : Wadsworth, 1993
- INGOLD F.R.
Les travailleurs sexuels et la consommation de crack
IREP, AFLS, Paris, 1994
La dépendance économique chez les héroï nomanes
Revue internationale de police criminelle, 1985, vol.40, p.208-213
- INGOLD R., INGOLD S.
Les toxicomanes incarcérés : étude épidémiologique du passage des toxicomanes en prison
Revue Internationale de Criminologie, 1987, 1
- INGOLD R., TOUSSIRT M.
Histoire et Méthode : 10 ans de recherches ethnologiques
IREP, 1995
- INGOLD R., TOUSSIRT M., GOLDFARD
Etude sur l'économie souterraine de la drogue : le cas de Paris
IREP-CNV, Déc. 1995.
- JOHNSON, BRUCE D., GOLDSTEIN P.J., PREBBLE E. et al.
Taking care of Business, New York, Lexington Books, 1985
- JOUBERT M.
Les toxicomanies dans la ville. Marché et lien social
Agora, 1993, n°27-28, p.113-122
Ghettos et maffias ? La dualisation de l'espace public des quartiers défavorisés
In : OGIEN A., MIGNON P., La demande sociale de drogues, Paris, La documentation Française, Drogues et toxicomanies, 1994, p.39-43
- JOUBERT M., BOUHNİK P., WEINBERGER M., JACOB E.
Les toxicomanies à Aubervilliers
RESSCOM-ALV, janvier 1994
- JOUBERT M., BOUHNİK P., WEINBERGER M.
La mise en place d'observatoires locaux de la toxicomanie. Méthodologie, analyse de données et perspectives pour l'action
PERIPHERIES-RESSCOM / AIBN 92, juin 1994
- JOUBERT M., WEINBERGER M., BOUHNİK P.
Economie souterraine de la drogue : réalités des activités illicites liées au trafic des stupéfiants sur cinq quartiers d'Aubervilliers
In : Economie souterraine de la drogue : réalités des activités illégales liées au trafic de stupéfiants dans quelques quartiers : synthèse de recherche, Paris, Conseil National des Villes, 1994, p.45-63
- JOUBERT M., WEINBERGER M., ALFONSI G.
Les toxicomanies dans la ville : contribution socio-ethnologique à l'analyse des des logiques sociales et économiques des réseaux et rapports sociaux de trafic
GRASS-CNV
- KOKOREFF M.
Le temps des zoulous construction sociale et enjeux culturels
In : P. Chambat, Modes de consommation : mesure et démesure, Paris, Descartes, 1992
- KOKOREFF M., MIGNON P.
La production d'un problème social : drogues et conduites d'excès. La France et l'Angleterre face aux usages et usagers d'ecstasy et de cannabis, DGLDT / Ministère Recherche Enseignement Supérieur, Février 1994
- KOPP P.
L'efficacité des politiques de contrôle des drogues illégales
Futuribles, 1994, n°185, p.83-99
La structuration de l'offre de drogues en réseaux
Tiers Monde, 1992, vol. 33, 131, p.517-536
Les analyses formelles des marchés de la drogue
Tiers Monde, 1992, vol. 33, 131, p.565-579
Quelques éléments en économie de la drogue
In : OGIEN A., MIGNON P., La demande sociale de drogues, Paris, La documentation Française, Drogues et toxicomanies, 1994, p.31-38
- KORF D.J.
Cannabis retail markets in Amsterdam
The international Journal on Drug Policy, 1990, 2., (1), 23-27
- LABROUSSE A.
La drogue, l'argent, les armes
Paris, Fayard, 1991
Géopolitique de la drogue. Les contradictions des politiques de « guerre à la drogue »
Futuribles, 1994, n° 185
- LACOSTE P.
Les mafias contre la démocratie
Paris, Ed. Lattes, 1992
- LAÉ J.F.
Travailler au noir

LEWIS R.

La distribution et la consommation de drogues entre l'Ecosse et l'Italie du Sud

In : A. EHRENBURG, P. MIGNON, Drogues politique et société, p.258-273, Paris, Le Monde Editions, Editions Descartes, 1992, p.242-257

MARIOTTINI J.M.

De la cité en ville. Contribution à une ethnologie du trafic des stupéfiants : le cas des quartiers Nord de Marseille Rapport L.E.M.C.-C.N.V., 1995

MAUGER G.

La consommation de drogues. De la contre culture au fléau social

In : A l'école : la drogue, mythe ou réalité, Ministère de l'Education Nationale, 1984

L'apparition et la diffusion de la consommation de drogues en France (1970-1980) Eléments pour une analyse sociologique

Contradictions, 1984, (40-41)

Sociologie et toxicomanie

Analytica, 1989, (5-7), p.17-23

MCKEGANEY N., BARNARD M., LEYLAND A.

Female streetworking prostitution and HIV infection in Glasgow

Brit.Med.J., 1992, n°305, p.801-804

MOORE M.H.

Buy and bust : The effective regulation of an illicit market in heroin

Lexington, MA, Lexington Books, 1977

MOORE M.H.

The economics of Heroin distribution

Police Concerning Drug Abuse in New-York State, 1967, vol 3, New-York

Policies to achieve Discrimination on the effective Price of Heroin

American Economic review, 1973, 63, (2), p.270-277

MOREL B., RYCHEN F.

Le marché des drogues

Editions de l'Aube, 1994

OBSERVATOIRE GEOPOLITIQUE DES DROGUES

Géopolitique des drogues 1995

Paris, La Découverte, 1995

Etat des drogues, drogues des États

Paris, Hachette Pluriel, 1994

La drogue : nouveau désordre mondial

Rapport 1992-1993, Paris, Hachette-Pluriel, 1993

La planète des drogues. Organisations criminelles, guerre et blanchiment

Paris, Le Seuil, 1993

OCRTIS

Usage et trafic de stupéfiants en France : les statistiques de l'année 1994

Paris, Ministère de l'Intérieur, OCRTIS, 1995, 70 p.

OGIEN A.

Situation de la recherche sur les toxicomanies en Europe et aux Etats-Unis

In : EHRENBURG A., Penser la drogue, penser les drogues, tome 1, p.49-85, Paris, Ed. Descartes, 1992

OGIEN A., MIGNON P.

La demande sociale de drogues

Paris, La Documentation Française, 1994

OUELLET L.J., WIEBEL W.W., JIMENEZ A.D., JOHNSON W.A.

Crack Cocaine and the Transformation of Prostitution in Three Chicago Neighborhoods

In : RATNER M.S., Crack pipe as pimp, p.69-96, New-York, Lexington Books, 1993

PADIEU R.

L'information statistique sur les drogues et les toxicomanies

Paris, La Documentation Française, 1994

PASSET R.

Sur la narco-économie: quelques données économiques relatives aux drogues illicites

Transversales Sciences/Culture, 1990, N°5

PINON J.Y.

Lutte contre la toxicomanie à Vaulx-en-Velin.

Problématique d'une approche locale

Bulletin liaison CNDT, 1993, 19, p77-89

PLANT M.L.

Aids, Drugs and prostitution

London UK, Routledge, 1990

PRADEL J.

Trafic de drogue, provocation délictueuse des agents de l'autorité et permission de la loi

Recueil Dalloz Sirey, 1992, 29ème Cahier, p.229-234

PREBLE E., CASEY J.J.

Taking Care of Business. The Heroin User's Life on the Street

International Journal of the Addiction, 1969, vol 4

PRICE R.

Clockers

Paris, Presses de la Cité, Pocket (10020), 1995

REISS A., TONRY M. (eds)

Communities and Crime

Chicago, University of Chicago Press, 1986

RENGERT G. F.

Droque et crime : l'impact du commerce de drogues sur le tissu urbain

Criminologie, 1994, 27, 1, p.69-79

REUTER P.

Disorganized crime : the economics of the visible hand

Cambridge, Mass., MIT Press, 1983

REUTER P., HAAGA J.

The organization of the high-level drug markets ; an exploratory study

Santa Monica, Ca, The Rand Corporation, 1990

REUTER P., MACCOUN R., MURPHY P.

Money from Crime : A Study of the Economics of Drug Dealing in Washington

D.C., Santa Barbara, Calif., The Rand Corporation, 1990

ROBERT Ph., AUBUSSON DE CAVALAY B., POTTIER, M.L., TOURNIER P.

Les comptes du crime

L'Harmattan, Logiques sociales, 1995

SALAMA P., SCHIRAY M.

Drogues et développement

Revue Tiers Monde, 1992, 33, (131), p.1-719

SANCHEZ-JANKOWSKI M.

Islands in the Street : Gangs in Urban American Society Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 1991

SCHIRAY M.

- 27 Economie de la drogue : construction d'un champ de recherche
 In : Penser la drogue, penser les drogues, tome 1, p.155-175, Paris, Ed. Descartes, 1992
 Les marchés interdits de la drogue
 Penser la drogue, penser les drogues, tome 2, Ed. Descartes, 1992
- SCHUERMAN L., KOBRIN S.
 Community Careers in Crime
 In : REISS A., TONRY M., 1986, p.67-100
- SESI
 La prise en charge des toxicomanes dans les structures sanitaires et sociales en novembre 1994
 1995, SESI
- SORMAN G.
 En attendant les barbares
 Paris, Fayard, 1992, 374 p.
- STIMSON G., OPPENHEIMER E.
 Heroin addiction
 Londres, Tavistock, 1982
- TARRIUS A.
 Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales
 Paris, L'Harmattan, 1992
 Territoires circulatoires des migrants et dynamiques urbaines
 Annales de la recherche urbaine, déc. 1993, n°59-60
- WALTERS G.D.
 Drugs and crime in lifestyle perspective
 London, Sage, 1994
- WEISBURD D., GREEN L., GAJEWSKI F., BELLUCCI C.
 Defining the Street-Level Drug Market
 In : MACKENZIE D.L., UCHIDA C.D., Drugs and crime : evaluating public policy initiatives, Thousand Oaks, SAGE Publications, 1994, p.61-76
- WHYNES, BEAN, GIGGS, WILKINSON
 Managing drug use
 British Journal of Addiction, 1989, 84, p.553-540
- Entre nomadisme et commerce : le savoir communiquer des entrepreneurs ethniques", Réseaux, juillet 1994
- UCHIDA C.D., FORST B.
 Controlling Street-Level Drug Trafficking : Professional and Community Policing Approaches
 In : MACKENZIE D.L., UCHIDA C.D., Drugs and crime : evaluating public policy initiatives, p.77-94, Thousand Oaks, SAGE Publications, 1994
- Van KAMMEN W.B., LOEBER R.
 Are fluctuations in Delinquent Activities Related to the Onset and Offset in Juvenile Illegal Drug Use and Drug Dealing ?
 The Journal of Drug Issues, 1994, 24, (1), p.9-24
- WACQUANT L.
 Le gang comme prédateur collectif
 Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 1994, n°101-102
 The Zone
 In : Pierre BOURDIEU, La Misère du Monde, Paris, Seuil, 1993
 Pour en finir avec le mythe des cités-ghettos. Les différences entre la France et les Etats-Unis
 Les Annales de la Recherche Urbaine, 1992, n°54
- WALDORF D., REINARMAN C., MURPHY S.
 Cocaine change
 Philadelphie, Temple University Press, 1991
- WILLIAMS T.
 Cocaï ne Kids
 Paris, Editions Gallimard, 1990
 Crack House
 Paris, Ed. Dagorno, 1994
- ZAFIROPOULOS M., PINELL P.
 Drogues, déclassement et stratégies de disqualification
 Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 1982, N°42